

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMÈRI DE TIZI-OUZOU
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



**Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II**

DOMAINE : langues et littératures étrangères.

FILIERE : langue française.

SPECIALITE : didactique des langues étrangères.

Thème

**Les stratégies adoptées par les enseignants pour
remédier aux difficultés rencontrées dans le
développement des compétences d'enseignement
(CE/CO/CE/PO) cas de la 5^{ème} AP**

Présenté par :

LAMCHI Melissa

MALKI Sabrina

Encadrée par :

Mme HOCINE- HIDER Zahia

Les membres de Jury :

Président(e) : Mme ABDOUN Lila, MAA

Encadreur : Mme HOCINE-HIDER Zahia

Examineur : M.ABDELAZIZ ALACHOUAH Oussama, MAB

Promotion : 2020/2021

Remerciement

*Nous adressons en premier lieu notre reconnaissance à ALLAH
notre DIEU tout puissant, de nous avoir donné la santé et la volonté
d'entamer et de terminer ce mémoire.*

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à notre promotrice de mémoire Mme HOCINE-HIDER Zahia, et la remercions de nous avoir encadrées, orientées, aidées, conseillées.

Nos remerciements s'adressent aux membres du jury de nous avoir fait l'honneur de lire et d'évaluer ce modeste travail.

Et enfin, nous remercions tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail. Et à tous ceux qui nous aiment.

Dédicace

C'est avec une grande gratitude et des mots sincères,

Que je dédie

Ce modeste travail de fin d'étude :

A la mémoire de ma grand mère que dieu lui accorde le paradis.

A mes chers parents qui ont sacrifié leurs vies pour ma réussite,

Et avoir toujours cru en moi

J'espère qu'un jour,

Je pourrai leurs rendre un peu de ce qu'ils ont fait pour moi

Que dieu leurs prête,

Bonheur et longue vie.

A mes chers frères et ma sœur.

A mon fiancé et ma belle famille

*Je remercie Madame HOCINE-HIDER Zahia pour l'aide qu'elle m'a
apportée tout au long de ce travail, et de m'avoir orientée par ses conseils
judicieux dans le but de réaliser un bon travail.*

*Je tiens également à remercier, mes amis de l'université Mouloud MAMMARI
A mon binôme Sabrina. A tous mes amis et professeurs qui m'ont enseigné et
accompagnée dans mon cursus*

Melissa

Dédicace

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur, maman que j'adore

A mon exemple éternel, mon soutien moral, ma source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voire réussir, que dieu le garde pour moi à toi mon père.

A mes frères et à ma sœur

A mon mari, mes beaux parents, mes beaux frères et ma belle sœur

A toute la famille RADJI et MALKI du grand au petit

Mes sincères remerciement à madame HOCINE-HIDER Zahia qui a bien voulu nous encadrées pour déterminer ce modeste travail.

Sabrina



Sommaire



SOMMAIRE

Les abréviations.....	5
INTRODUCTION.....	6

Cadre théorique :

CHAPITRE I : L'enseignement/apprentissage du fle en Algérie cas de 5ème AP.

Définition des concepts	11
L'importance de la langue française	13
L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie cas de la 5 ^{ème} AP au primaire	14
Le statut du français dans l'enseignement	15

CHAPITRE II : L'approche par compétence.

Définition de la compétence	19
Définition de l'approche	20
L'approche par les compétences	19
Les principes de l'approche par les compétences	21
Les objectifs de l'APC dans l'enseignement	22
Les avantages de l'APC	22
Le rôle de l'enseignant et de l'apprenant dans le cadre de l'APC	24

CHAPITRE III : Les difficultés rencontrées par les apprenants.

Les compétences à développées en 5ème AP	27
Les objectifs de l'enseignement du français au primaire	35
L'évaluation adaptée au primaire	36
Les formes d'évaluations	37
Les difficultés d'apprentissage rencontrées par les apprenants	39

CHAPITRE IV : La remédiation

La définition de la remédiation	45
Les types de remédiation	46
Le déroulement d'une séance de remédiation	47
Les caractéristiques de la séance de remédiation	48

La différence entre la remédiation /rattrapage / soutien	49
Le rôle de l'enseignant dans les séances de remédiation	50

Cadre pratique :

CHAPTIRE I : L'analyse et l'interprétation des questionnaires

Définition du questionnaire	52
Les différents types de questions	53
Questionnaire à l'intention des enseignants du FLE cas de 5 ^{ème} AP	53
Présentation des données	57
L'analyse du manuel scolaire	63

La conclusion 77

La bibliographie

Les annexes

- **AP : Année primaire**
- **APC : L'approche par les compétences**
- **CECR : Le cadre européen commun de référence pour les langues**
- **Chap. : Chapitre**
- **Ed : édition**
- **EE : Expression écrite**
- **EO : Expression orale**
- **FLE : Français langues étrangère**
- **Lg : Langue**
- **PE : Production écrite**
- **PO : Production orale**
- **CO : compréhension oral**
- **CE : compréhension écrit**



Introduction



Introduction

En Algérie, le français est une langue présente dans tous les domaines parallèlement à la langue maternelle. La langue française est devenue la seconde langue bien qu'elle soit promue au rang d'une langue seconde auprès de l'anglais. Elle tire ses origines de la sphère coloniale, conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans. Elle est la première langue enseignée dans les établissements scolaires (primaire, moyen, secondaire). Jusqu'à nos jours la langue française est devenue une matière dans les trois piliers de son enseignement et aussi comme un outil d'accès à un savoir (à l'université).

Depuis 2003, d'énormes changements ont été introduits dans le secteur de l'éducation en Algérie. Le Ministère de l'Éducation Nationale a adopté de nouveaux programmes particulièrement dans l'enseignement du français qui commence alors dès la 3^{ème} AP.

Selon les textes officiels accompagnant cette réforme (2003) éducative, l'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter /parler) et à l'écrit (lire /écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif

Selon le document d'accompagnement des programmes officiels, l'apprenant doit être capable à la fin de la 5^{ème} AP de :

- Exploiter des indices typographiques pour formuler des hypothèses de lecture
- Lire pour chercher des informations.
- lire d'une manière expressive
- Identifier des textes différents

Au primaire l'apprenant aura à développer la compétence de la lecture, c'est une activité très importante, elle ouvre la voie de la réussite scolaire. C'est une activité complexe qui sollicite un effort important de plusieurs années.

L'écrit permettra à l'apprenant de comprendre et de s'exprimer clairement dans une langue étrangère. L'écriture est pour l'apprenant l'une des tâches les plus difficiles, car elle nécessite l'acquisition des connaissances linguistique, grammaticale et syntaxique. La production écrite est ainsi considérée comme le moyen de communication qui permet à l'élève de partager ses opinions en classe. Et arriver à atteindre ce but défini par le programme, n'est pas si simple : un tel enseignement exige des compétences et des efforts considérables.

Introduction

L'oral est l'intermédiaire de toutes les activités de classe. Il ne faut pas le considérer uniquement comme un moyen mais aussi comme un objet d'apprentissage. C'est dans ce sens que certains auteurs insistent sur la nécessité de l'intégrer dans la classe comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques, tout comme l'écrit, ROULET(1991) (p.41) : *«Comme un instrument pratique (...) avec des enjeux concrets : convaincre, argumenter, négocier, s'expliquer, s'informer».*

En ce qui concerne l'enseignement de l'oral au primaire, les auteurs, didacticiens et linguistes, expliquent que ce dernier repose sur des compétences langagières que l'on retrouve dans la vie sociale. L'objectif est de préparer les jeunes apprenants à leur future vie d'adulte en maîtrisant les compétences de communication de la vie quotidienne et de la vie professionnelle. Il consiste aussi à motiver les apprenants en leur faisant prendre conscience des enjeux de leur apprentissage et ainsi leur permettre de se projeter dans les situations où ils devront utiliser les compétences apprises à l'école.

L'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère passe par des moments de difficultés. Donc la présence des erreurs dans le processus d'enseignement/apprentissage est inévitable. ROBERT Galisson (1991 :p120) ajoute qu' :*« On ne saurait l'éviter [l'erreur], parce qu'elle fait partie du processus normal d'apprentissage. En outre elle constitue un facteur de progrès non négligeable et une excellente filière d'information pédagogique ».*

De part la complexité de l'opération d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère l'erreur et de son traitement se pose dès le début comme un point essentiel dans la démarche pédagogique. C'est-à-dire que l'enseignant doit être là pour aider ses apprenants à surmonter ces difficultés et à corriger les différentes commises à travers les différents outils pédagogiques et les méthodes conçues pour ce fait.

C'est autour de ces données que notre recherche est entamée en s'appuyant sur une enquête par questionnaires distribués aux enseignants. En d'autres termes, si les enseignants trouvent des difficultés en développant ces compétences en classe, nous voulons savoir comment est-ce qu'ils s'y remédient.

C'est pourquoi la problématique que nous pouvons poser c'est : **Comment les enseignants procèdent-ils pour dépasser ces difficultés indiqués lors du développement des compétences (EE. CE. EO.CO) et les stratégies repérer pour les remédier ?**

Introduction

Nous partons des hypothèses suivantes :

L'enseignant pourrait laisser l'apprenant découvrir seul ses erreurs, en d'autres termes l'apprenant pourrait procéder à une autocorrection sous l'orientation de son enseignant. Celui-ci pourrait encourager ses élèves ayant des difficultés lors de la rédaction ou d'expression à travers des exercices de remédiation.

Notre travail se focalise donc sur la nature de ces les difficultés rencontrées par l'apprenant dans le développement des compétences (EE, PE, EO, PO) et la manière avec laquelle les enseignants procèdent pour les surpasser.

C'est aussi l'objectif posé de mettre en exergue les activités de remédiation utilisées par les enseignants

Notre travail de recherche se compose de deux parties : Une théorique et l'autre pratique :

La partie théorique se subdivise en 4 chapitres :

Chapitre I : l'enseignement/apprentissage du FLE au primaire.

Chapitre II : L'approche par les compétences.

Chapitre III : Les difficultés rencontrées par les apprenants.

Chapitre IV : La remédiation

La partie pratique : L'analyse et l'interprétation des questionnaires.

Nous clôturons notre travail par une conclusion dans laquelle nous exposons les résultats auxquels nous sommes arrivées et qui vont être des éléments de réponse à nos questionnements.



Cadre théorique



Chapitre I

**L'enseignement/ apprentissage du FLE
en Algérie**

Cas de la 5^{ème} AP

I : Définitions des concepts

a. Enseignement/apprentissage

Selon le dictionnaire Universel, dans sa 6^{ème} édition d'après (A.FRANCE), le mot « enseignement » est défini comme une action, une manière d'enseigner. Et ce terme, désigne aussi l'art d'éveiller la curiosité des jeunes âmes pour la satisfaire ensuite.²

Selon la même source, il désigne l'acquisition d'une formation professionnelle. C'est aussi une modification des comportements après un enseignement.

Selon le courant socioconstructiviste, l'enseignement, c'est l'organisation des situations d'apprentissage propices au dialogue en vue de provoquer et de résoudre des conflits sociocognitifs. Le rôle du formateur n'est plus de déverser du contenu dans la mémoire de l'apprenant, mais de mettre en place des situations de construction de l'apprentissage à plusieurs, qui présentent l'avantage d'amener l'apprenant à verbaliser, c'est-à-dire à expliciter la façon dont il s'y est pris pour faire et à la comparer aux stratégies des autres.

Selon le Dictionnaire de Didactique des Langues étrangères : **GALISSON.R, COSTE.D**, 1967) l'apprentissage est :

« Un modelage ou réglage d'un comportement adaptatif conforme aux exigences d'une situation nouvelle ou aux modalités contraignantes d'une procédure. Autrement dit: acquisition et organisation de répertoires moteurs concrets ou symboliques non disponibles à la naissance. »

L'apprentissage est donc un changement ou résultat de réadaptation de comportement face à de nouvelles situations .Il n'est pas inné et demande la mobilisation des facultés motrices pour son acquisition. L'exposition à différentes situations est primordiale pour un apprentissage plus développé, pour un enfant, cette exposition est réalisée soit dans sa vie courante dans sa vie de scolarisé.

Le concept enseignement/apprentissage peut se définir comme la transmission des connaissances par une aide à la compréhension et à l'assimilation. Elle se confond avec l'éducation qui est définie comme une conduite sociale ayant pour but de transformer le sujet des points de vue cognitifs et pratiques.

En effet, l'enseignement/apprentissage est la manière qu'emploie un enseignant pour transmettre des connaissances aux apprenants. Ces connaissances avant de les dispenser, elles doivent être au préalable durement structurées et organisées en suivant une démarche scientifique. Pour ce faire, il nécessaire d'avoir une connaissance en pédagogie et en didactique.

b. La situation d'apprentissage

« Une situation d'apprentissage est un ensemble de conditions et de circonstances susceptibles d'amener une personne à construire des connaissances » **FAERBER** (2004:3).

La situation d'apprentissage est ainsi le cadre constitué d'éléments pertinents poussant l'apprenant à apprendre.

c. L'école

Selon le dictionnaire de psychologie de **DARON.R et PAROT. F (1998)** l'école est un : « *Établissement dans lequel un groupe d'élèves reçoit un enseignement ou par extension, l'ensemble des maîtres et des élèves de cet établissement.* » Il est clair, à partir de cette définition, que l'école constitue principalement le lieu dans lequel, les individus sont réunis dans un seul objectif : c'est l'instruction. Celle-ci nécessite deux parties (les maîtres qui dispensent cette instruction et les élèves qui l'acquièrent.)

d. L'école en Algérie

La réforme du système éducative a subi des changements en année 2003, avec les programmes dits de 1^{ère} génération. L'école primaire passe de six années à cinq années en intégrant une année préscolaire pour les enfants de moins de 6ans. Le collège quant à lui, acquiert une année de plus arrivant ainsi à quatre année (1^{er} AM, 2^{ème} AM, 3^{ème} AM et 4^{ème} AM).

La langue française occupe une place importante dans la société algérienne, et cela depuis son introduction par le colonisateur comme la langue officielle de «l'Algérie française».

A l'indépendance, cette langue a fait l'objet de débats conflictuels, et son statut officiel n'a pas cessé de fluctuer. Aujourd'hui encore, la langue française gagne du terrain dans le paysage «langues étrangères» dans le cycle éducatif où elle est enseignée à partir de la troisième année primaire jusqu'à la troisième année du secondaire.

I. L'importance de la langue française :

La langue est inséparable de l'enseignement, c'est avec l'outil «langue »que l'enseignement /apprentissage s'élabore ainsi, **Dukin** (1986) signale que :

« Toute personne qui a vécu un minimum de temps dans l'école soit que la classe est un lieu où le langage domine : les maitres et les élèves parlent et : ou écrivent, écoutent et /ou lisent presque tout le temps l'essentiel sinon la totalité de l'information communiquée en classe emprunte le canal verbal et la majorité est transmise oralement ».

La langue est à la fois vecteur et objet des apprentissages il existe bien une interaction dialectique entre apprentissage langagier et apprentissage cognitif. Tout savoir s'énonce...Il faut reconnaître que la langue n'est pas un excipient neutre, c'est elle qui structure les connaissances : elle convient de la prendre en compte aussi bien en réception qu'en production, à l'oral qu'à l'écrit.

I-1- L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie (cas de 5^{ème} AP)

L'enseignement de la langue française commence à partir du niveau de la troisième année primaire où l'enfant maîtrise déjà le comportement langagier d'acquérir un nouveau système de langue qui est tout à fait différent du système de sa langue maternelle.

L'enseignement du français dans le cycle primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter ,parler) et à l'écrit (lire et écrire) pour contribuer à :

«Doter les élèves de compétences pertinents, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adopter aux changements ».

La loi d'orientation sur l'Éducation Nationale, n08-04 du 23janvier 2008, chap. 2, art 4

Chapitre I : L'enseignement /apprentissage du FLE en Algérie cas de 5ème AP

L'élève, après deux années de scolarité en langue arabe, est initié à la langue étrangère (français). Il est amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adoptées à son développement cognitif. La classe constituant le contexte d'immersion privilégié, les apprentissages se réalisent aux plans communicatif, cognitif et linguistique.

- ✓ **Au plan communicatif** : l'élève est placé dans des situations de communication où il prend sa place pour s'exprimer de façon appropriées dans le cadre d'échange.
- ✓ **Au plan cognitif** : il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages en utilisant des ressources linguistiques et méthodologiques.
- ✓ **Au plan linguistique** : il prend progressivement conscience des systèmes phonologique, grammatical et lexical de la langue française pour écouter /dire et lire / écrire des énoncés

Les compétences étaient évolutives, chaque année du cycle primaire concrétisera un stade de leur développement, dans la discipline, selon le degré suivant :

- 3année primaire=initiation à la langue
- 4année primaire =développement et renforcement
- 5 année primaire=maitrises des langages fondamentaux

A la fin du cycle primaire, en langue étrangère, l'élève doit :

- ✓ Comprendre des énoncés en adoptant l'attitude d'écouter adéquate en fonction de la situation de communication.
- ✓ Produire un énoncé oral cohérent dans le cadre de l'échange.
- ✓ Lire /comprendre des textes en adoptant des stratégies de lecture adaptées à la situation de communication et au support.
- ✓ Produire de petits énoncés de 30 à 40 mots.

II. Le statut du français dans l'enseignement

C'est après la conquête de 1830 que l'usage de la langue française fut ressenti en Algérie. Cette langue bénéficiant d'un statut privilégié par rapport à toutes les autres langues en présence.

Avant l'indépendance, la langue française a été la seule langue qui jouissait d'un statut officiel et reconnu par l'état colonial.

Chapitre I : L'enseignement /apprentissage du FLE en Algérie cas de 5ème AP

Après l'indépendance, l'arabe devient la langue nationale et officielle, le français est relégué au rang de langue étrangère. Malgré la politique d'arabisation visant à réduire l'usage du français dans des institutions de l'État et dans le paysage linguistique algérien, l'usage du français reste opérationnel.

Le 14 mai 1975, dans une conférence sur l'arabisation, le Président **Houari BOUMEDIENE** situe la langue arabe par rapport à la langue française en affirmant :

«...la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c.-à-d. une langue étrangère et non la langue de la masse populaire ... la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'était qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques objectives que nous connaissons ...»

Cette «situation particulière » de la langue française tient en réalité une grande place en Algérie. Son enseignement commence d'ailleurs à partir de la troisième année primaire comme le souligne (**P.GOURGEAIS** 2006. P 172 CONSEILLER CULTUREL AMBASSADE DE FRANCE ALGER) :*«Après une période d'arabisation massive de l'enseignement et d'affirmation de l'unicité linguistique, les autorités algériennes favorisent de nouveau l'enseignement de la langue française ».*

A ce propos, le constat que fait **M.ACHOUCHE** nous semble pertinent :*«Malgré l'indépendance les actions d'arabisation qui se sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude a même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien ».*

En effet, cette situation particulière de la langue française en Algérie, nous semble, ainsi, bien décrite par **TAHAR DJAOUT** quand il a dit :

«La langue du peuple et du récent colonisateur, le français est resté langue véhiculaire longtemps après l'indépendance. Son statut en Algérie est complexe, mais elle est privilégiée, cette langue qu'on croyait voir un jour mourir est toujours là, plus prégnante que jamais.»

De loin ou de près, de ces différentes caractéristiques du français, s'avère le nœud complexe au cœur duquel il se trouve. Un nœud constitué de deux antagonistes opposés : attraction ou répulsion, fascination ou rejet, qui embrouille et rend d'avantage confus son statut et sa place en Algérie. Ce que **D.GANBET** laisse entendre lorsqu'il affirme :

«Le français, en tant que langue de l'ancien colonisateur, a un statut très ambigu, d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais). Mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme ».

Si l'arabe est l'expression d'une authenticité retrouvée et d'une identité nationale souveraine, cette langue est en même temps perçue comme la langue du sous-développement. Pour beaucoup, la langue française est le seul moyen qui permet l'ancrage du pays dans la modernité, elle est pour reprendre l'expression de **G.GRANDGUILLAME** (1977) : « *la langue du pain.* » La langue « *qui permet l'emploi.* »

L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire). Dans le deuxième palier de l'école primaire ou palier d'approfondissement, l'apprenant, ayant déjà eu deux ans de scolarité en langue arabe, sera **initié** à une langue étrangère

Il sera amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif, la classe constituant de contexte d'immersion privilégié par excellence :

- **Sur le plan communicatif** : l'apprenant va s'inscrire dans des situations de communication où il prendra sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- **Sur le plan cognitif** : il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages par la verbalisation et par l'interaction ;
- **Sur le plan linguistique** : il prendra progressivement conscience du système phonologique, grammatical et lexical de la langue française. Les compétences étant évolutives, chaque palier du cycle primaire concrétisera un stade de son développement selon les degrés suivant :
 - 3^{ème} AP : initiation
 - 4^{ème} AP : renforcement / développement.
 - 5^{ème} AP : consolidation / consolidation.

Dans le respect des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I, Article 2 de la Loi d'orientation sur l'Éducation Nationale (N° 08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour mission de :

- ✓ D'assurer aux apprenants l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la

Chapitre I : L'enseignement /apprentissage du FLE en Algérie cas de 5ème AP

connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active. » (TOUNSLIM ; 2011, p4)

- ✓ Doter les apprenants de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans les situations authentiques de communication et de résolution des problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements.

L'apprenant sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences transversales à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales appartiennent à quatre ordres qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, du méthodologique, et du socio-affectif. Elles se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différents thèmes étudiés.

Chapitre II

L'approche par compétence

La réforme du système éducatif algérien (2003) a mis en place une nouvelle stratégie d'enseignement qui est l'approche par les compétences. Une approche introduite en raison des insuffisances reconnues à la méthode appliquée précédemment. Cette nouvelle approche encourage la collaboration et le travail du groupe comme elle incite l'échange entre l'enseignant et l'apprenant. Elle se base initialement sur le développement des compétences chez l'apprenant et le met au cœur des apprentissages. L'approche par les compétences est une approche qui a changé le statut des différents participants dans l'acte éducatif (l'enseignant, l'élève).

I. Définition de la compétence

Dans le dictionnaire **LAROUSSE**, 1991 le terme compétence renvoi à deux définitions :

« La compétence est l'ensemble des potentialités qui permettent à l'individu d'avoir des réactions élémentaires envers les différents stimuli que contient l'environnement. »

« Le deuxième sens se situe entre la psychologie et les sciences du langage. Ainsi ce deuxième sens s'intègre dans le domaine de la psycholinguistique et désigne l'ensemble des connaissances linguistiques qui permettent à un orateur de comprendre et de produire un nombre infini de phrases ».

Pour **ROEGERS.X** (2004 :p66) :

« La compétence est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problème ».

La compétence est définie comme un *«savoir-agir fondé sur la mobilisation d'un ensemble de ressources et leur utilisation efficace»*. (Carette V et Rey, B.(2010.p63-104)

Son évaluation implique le recours à une méthodologie qui permet de formuler un jugement sur la disponibilité des ressources et la capacité des élèves à les mobiliser efficacement pour résoudre un problème ou accomplir une tâche complexe

Nous constatons qu'à partir des définitions précédentes que la compétence est l'aptitude de l'apprenant à faire appel d'une manière spontanée à ses connaissances antérieures (*ses savoirs, savoir-faire, et savoir être*) pour résoudre une situation-problème.

II- Définition de l'approche

Selon le dictionnaire **BORDAS** (2005) :

L'approche est définie comme : « *une base constituée d'un ensemble de principes sur lesquels repose l'élaboration d'un programme d'étude.* »

Dans le cadre de l'approche par les compétences : « *Une approche se veut comme une théorie qui regroupe un ensemble de principes qui servent à résoudre une situation problème d'un programme scolaire.* » (MEROUANE.L, MEZIANE. N, 2011-2012 :85).

Cela veut dire que l'approche est une démarche basée sur des fondements théoriques qu'entreprend un individu pour élaborer un programme d'étude.

III- L'approche par les compétences

L'approche par les compétences est une approche introduite depuis une dizaine d'année dans les programmes scolaires algériens en vue d'améliorer les résultats scolaires des apprenants et passer des enseignements monotones centrés sur les contenus disciplinaires à des enseignements dynamiques centrés sur le développement des compétences chez les apprenants.

L'approche par les compétences met l'accent sur la capacité de l'apprenant à utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie quotidienne. C'est par essai et erreur qu'il sera en mesure de comparer ce qu'il possède déjà avec ses nouvelles expériences. L'enseignant donc devient un facilitateur, un accompagnateur, qui guide cet apprenant et le pousse à utiliser son esprit critique, à résoudre des problèmes. L'approche par les compétences est définitivement ancrée dans des situations authentiques. Ces dernières deviennent alors le point de départ des activités d'apprentissage.

Selon **P.PERRENOUD** :

« L'approche par les compétences se fait par collaboration entre l'enseignant et les apprenants qui sont impliqués dans la réalisation des projets en les incitant à prendre la parole. L'approche par les compétences associe les connaissances et les compétences acquises par l'apprenant. » (MEROUANE.L, MEZIANE. N, 2011-2012 :85).

Selon **ROEGIERS.X (2000 :p37)** :

« L'approche par compétence » vise prioritairement à donner à tous les élèves les compétences, qui concrètement vont leur permettre de s'insérer dans le tissu socio-économique. Les compétences de vie sont aussi prises en compte, mais elles font partie des compétences de base plutôt que de venir s'ajouter aux contenus des programmes.»

Cela nous amène à dire que :

- L'approche par les compétences est une approche qui nécessite de travailler sur des situations problèmes comme elle exige de l'apprenant d'être engagé dans son apprentissage. Elle lui permet d'utiliser ces connaissances acquises à l'école dans des situations nouvelles et complexes de la vie courante , donc passage d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage c'est-à-dire faire de l'apprenant un partenaire actif de sa propre formation, démarches qui le mèneront vers l'autonomie.
- L'approche par les compétences favorise la mobilisation de ressources qui peuvent être internes : propres à l'apprenant c'est-à-dire l'ensemble de ressources intégrées dans son système cognitif (*savoir, savoir être, savoir faire*) ou externes comme les informations puisées sur internet, les définitions de dictionnaire ou bien encore l'aide d'une personne, particulièrement l'aide des parents car, à l'extérieur de l'école, les parents représentent la source la plus importante pour un enfant de neuf ans. Cette mobilisation va lui permettre de réaliser des projets et de s'initier au travail de groupe.
- Le développement des attitudes sociales, positives comme l'esprit de recherche et de coopération, la stimulation de la curiosité et l'envie d'apprendre par la réalisation collective du projet L'approche par les compétences est adoptée pour atteindre les objectifs des nouveaux programmes, puisqu'elle donne à l'apprenant le statut d'acteur principal en l'incitant à mobiliser ses compétences acquises pour en développer d'autres et faire face à une situation problème de sa vie courante. En d'autres termes, la mise en œuvre de cette approche ne va pas couper l'apprenant de son environnement culturel et social.

IV- Les principes de l'approche par compétences

Il existe trois principes de l'approche par compétence :

- Tout d'abord, la maîtrise des compétences doit précéder l'intégration des connaissances, où la maîtrise peut avoir lieu dans un cadre indépendant ou collaboratif.

- Ensuite, les élèves doivent être soutenus dans des tâches qui sont délibérées, stimulantes et engageantes — mais pas trop difficiles — où il y a une réflexion active sur leurs progrès et leurs développement tout au long de la tâche.
- Enfin, les apprenants doivent être engagés dans des tâches qui ont du sens dans le contexte de leur vie et de leur communauté en général, où ces tâches peuvent également conduire à des changements profonds dans la vie des apprenants et des communautés pour le mieux-être de tous de manière égale.

V- Les objectifs de l'APC dans l'enseignement

Au Moyen-âge, l'accent était mis sur la mémorisation des faits. Ensuite, dans les années 1900, une plus grande attention a été accordée à la compréhension et à la synthèse des faits.

Aujourd'hui, une pédagogie par compétence met l'accent sur la résolution de problèmes et la créativité. En d'autres termes, elle met davantage l'accent sur les compétences nécessaires dans le milieu de travail d'aujourd'hui que celles d'hier.

Il y a six objectifs de l'approche par les compétences :

- Élargir les horizons des apprenants
- Développer les capacités de réflexion des élèves
- Offrir aux étudiants des opportunités d'expérimentation, d'exploration et de découverte ;
- Encourager la collaboration avec les camarades de classe et les adultes ;
- Encourager les apprenants à établir des liens entre les disciplines ;
- Promouvoir les compétences d'apprentissage tout au long de la vie.

En somme, l'objectif de l'approche par compétence est d'aider les élèves à développer leurs compétences.

Les élèves apprennent davantage lorsqu'ils sont autorisés à choisir les tâches qu'ils souhaitent effectuer. Lorsque les élèves sont autorisés à explorer avec différentes tâches, ils peuvent explorer leurs intérêts et développer de nouvelles compétences.

VI- Les avantages de l'approche par compétence

L'approche par les compétences est un modèle d'enseignement qui met l'accent sur le développement des compétences et des connaissances. La tendance récente dans l'éducation est de donner aux étudiants le choix de leurs programmes et même de leurs enseignements.

Cela a conduit à une tension entre ce qui est le mieux pour l'élève et ce qui produira les meilleurs résultats pour la société. En d'autres termes, cette pédagogie est alternative au modèle traditionnel ou « temps assis ». Elle offrirait une éducation plus équitable pour tous les élèves.

Les contrastes entre les écoles du 21^{ème} siècle et les écoles du passé sont énormes. Les écoles se concentrent désormais sur la préparation des élèves pour l'avenir, au lieu de leur apprendre à simplement lire, écrire et penser de manière critique. Avec cette approche, tous les élèves auraient des chances égales de réussir dans tous les domaines de leur vie.

Dans l'approche par les compétences, les enseignants expliquent aux élèves comment utiliser une compétence particulière ou un ensemble de compétences. En plus, l'enseignant est chargé d'évaluer le niveau de compétence de l'apprenant avec une compétence particulière. Il l'oriente également pour qu'il devienne plus compétent.

Ce type de pédagogie offre également aux apprenants plus de liberté dans leurs manières de s'exprimer. Et aussi de manière créative de résoudre les problèmes. Les apprenants sont capables d'explorer leurs propres intérêts et découvrent ce qui les passionne sans qu'on leur dise qu'ils doivent maîtriser certaines compétences.

Dans ce même contexte l'éducation se considère comme une forme de socialisation, où les connaissances sont transférées d'une personne à une autre. Cependant, la façon dont nous apprenons et enseignons change en raison des progrès technologiques. Les limites de la pédagogie par compétence décrivent comment ce changement affectera l'avenir de l'éducation.

Il est facile de voir comment un système basé sur les compétences pourrait être bénéfique dans le système éducatif actuel. Grâce à lui, les apprenants sont capables d'exceller dans leurs domaines d'intérêt. Ils seront capables d'apprendre d'autres sujets qu'ils pourraient trouver intéressants.

L'inconvénient de cette approche est que tout le monde n'est pas enclin aux études. Elle force tout le monde à se conformer à ce type de système ne permet pas la créativité individuelle. Il ne prend pas non plus en compte des facteurs tels que l'intelligence sociale ou émotionnelle, qui peuvent être importantes sur le lieu de travail.

C'est là qu'intervient la pédagogie basée sur les compétences. Ce modèle explore comment utiliser les compétences pour apprendre sans appliquer les normes académiques traditionnelles auxquelles nous nous sommes habitués.

De surcroît, l'approche par compétence a été critiquée comme incapable d'enseigner suffisamment bien des matières complexes telles que l'histoire ou les mathématiques, en

particulier sans l'utilisation de tests standardisés, bien que cette critique ne puisse s'appliquer qu'à l'ensemble du programme d'études plutôt qu'à des matières spécifiques.

VII- Le rôle de l'enseignant et de l'apprenant dans le cadre de l'approche par les compétences :

a) L'enseignant

Dans l'approche par les compétences, n'est plus un détenteur de savoir qu'il doit exposer, expliquer, formuler l'expression unique qui contient le savoir. Il est plutôt un catalyseur de l'émergence des idées, un animateur qui gère les débats d'idées menant vers le savoir et un coordinateur entre les membres du groupe d'intérêt. Il doit alors exploiter les compétences de certains pour en faire profiter d'autres et inciter ses apprenants à développer leurs performances en termes d'efficacité de raisonnement.

Il n'est plus dans une logique d'enseignement et de transmission du plus grand nombre de savoirs mais plutôt dans une logique d'apprentissage c'est à dire régler chaque fois les apprentissages à aborder en fonction de la dynamique du groupe et surtout de l'apprenant vers qui sont tournées toutes les initiatives de faire apprendre de l'enseignant . D'après **ELMISTARI.H** (2013:47) *« nous sommes loin maintenant de l'époque où l'enseignement était dispensé de façon magistrale et où toute possibilité d'imprévu et d'improvisation était écartée »*

b) L'apprenant

Les méthodes traditionnelles plaçaient l'apprentissage du côté de l'enseignant qui détenait le savoir. L'apprenant appelé « élève » avait la mission de recevoir les enseignements du maître. Selon le dictionnaire **LAROUSSE** 2003 le mot élève signifie *« individu qui reçoit les leçons d'un maître »*. Quant au mot apprenant, il signifie selon le dictionnaire de Didactique Des Langues : *« Individu en situation d'apprentissage. Apprenant insiste sur l'acte d'apprendre, dont il place l'initiative du côté de celui qui apprend »*.

L'approche par compétence place l'apprenant au centre de l'apprentissage. Il est donc le responsable de son apprentissage. Il devient acteur et c'est à lui de construire ses propres connaissances. Pour ce faire, il aura à sa disposition des instruments que lui fournira son enseignant. L'élève passe d'un enseignement passif à un apprentissage actif au sens **VEZIN.L** (1988 :p17) : *« L'élève ne se contente pas de recevoir et d'enregistrer le contenu de ce qui lui est communiqué. Il élabore et construit son propre savoir à partir de réorganisations de concepts déjà connus. »*

Dans cette approche, l'apprenant doit être curieux, plein d'initiative et persistant dans les tâches qu'il a à accomplir et en mesure d'organiser son propre travail. Il doit recueillir de nouvelles informations ; apprendre de nouvelles façons d'apprendre, savoir utiliser de nouvelles technologies pour avoir accès à la recherche.

Chapitre III



*Les difficultés rencontrées par
les apprenants*



I- Les compétences à développées en 5ème AP

A L'écrit

L'initiation à cette compétence commence dès le primaire. Elle occupe un grand espace dans les programmes scolaires. L'apprenant de la 5^{ème} année va rédiger, à l'aide d'éléments présentés concernant un sujet donné, des essais faisant chaque fois référence à un genre étudié.

1- Définition de l'écrit

L'**écriture** est un système de représentation graphique qui produit du langage et délivre du sens au moyen de signes ou de formes culturellement situées sur un support. Dans ce sens, nous empruntons la réflexion de Dubois, (2002 : 165) qui stipule que « *l'écriture est une représentation de la langue parlée au moyen de signes graphiques...* ».

Écrire en langue étrangère, c'est exprimer sa pensée en respectant le code écrit de cette langue.

Écrire, est un acte qui désigne « communiquer » ou exprimer par l'écriture, c'est une action exigée par le scripteur la mobilisation de sa compétence en écrit. Alors, selon Jean-Pierre Cuq ,

L'écrit : « *est une manifestation particulière du langage caractérisé, sur un support d'une trace graphique matérialisant la langue et susceptible d'être lue* ». (2002 :78).

On pourrait dire encore, que l'écrit est le fait de produire une communication au moyen d'une langue écrite, ainsi, Jean. Cuq et I. Gruca le soulignent, « *écrire, c'est produire une communication au moyen d'un texte et c'est aussi écrire un texte dans une langue étrangère* ». (2002 :182)

a- La compréhension écrite

La compréhension de documents écrits est liée à la lecture. Lire en langue étrangère revient à pratiquer pour son plaisir ou son travail, des techniques de lecture, apprises le plus souvent à l'école. En FLE.

Au primaire l'objectif premier, c'est la consolidation des acquis phonétiques, de la prononciation et des règles de grammaires

b- La production écrite

La production écrite est une activité individuelle. Elle est considérée comme une situation très complexe où l'apprenant est amené à produire et à rédiger des textes de types différents

argumentatif, descriptif, narratif...En ce sens, la production écrite est une activité individuelle de l'apprenant, le fait de produire et construire de petits textes ou de courts paragraphes personnels, en respectant les règles syntaxiques, lexicales et sémantiques serait une acquisition de ladite compétence. En effet, elle exige une maîtrise d'un ensemble de savoirs (syntaxe, orthographe, conjugaison ...) et des savoir-faire (structure, formules, organisation ...)

Dans les programmes d'études, l'enseignement /apprentissage du FLE vise l'installation progressive d'une compétence de production écrite qui est :

« Une activité de résolution des problèmes, au cours de laquelle le sujet est appelé à mobiliser des connaissances, à mémoriser l'organisation de sa production et à prendre des décisions. Et ces trois opérations se renouvèlent constamment au cours du processus rédactionnel et interagissent donc en permanence ». Sylvie Plane (1994 :44)

Pour Yves Reuter :

« L'écriture n'est pas enseignée entant que telle, elle se présente de fait comme une synthèse magique des autres enseignements, essentiellement les sous systèmes de la langue : orthographe, syntaxe, vocabulaire, conjugaison, c'est aux élèves à apprendre par eux- même... ». (2009 : p21)

L'écrit est une activité complexe qui implique non seulement des savoirs mais aussi des savoir-faire, elle constitue une activité de construction de sens et vise l'acquisition chez les apprenants de la capacité à produire divers types de texte répondant des intentions de communication.

Enfin, la production écrite est une tâche très difficile à réaliser car, l'apprenant sera dans une situation de résolution de problèmes au cours duquel il fera appel à ses connaissances. Alors, Sylvie Plane souligne que la production écrite est :

« Une activité de résolution de problèmes, au cours de laquelle le sujet est appelé à mobiliser des connaissances, à mémoriser l'organisation de sa production et à prendre des décisions. Et ces trois opérations se renouvèlent constamment au cours du processus rédactionnel et interagissent donc en permanence ». (1994 :44)

2- De la compréhension écrite à la production écrite

a- L'évolution de l'écrit :

Il nous semble important dans le processus d'enseignement-apprentissage que l'enseignant ait des connaissances liées aux règlements et procédures linguistiques tels que la grammaire, la conjugaison, l'orthographe...pour qu'il puisse exprimer sa pensée en signes graphiques conventionnels et pour agir efficacement dans ce processus, l'enseignant doit aussi avoir des connaissances sur sa spécialité afin qu'il puisse mieux diriger sa manière de communiquer avec

l'apprenant. Disons en simples mots que l'enseignant doit monopoliser la situation et dépasser l'apprenant par l'expérience et les savoirs.

Dans les pratiques en classes de FLE, l'enseignant informe l'apprenant par l'écriture et la communication des idées progressivement par la planification qui est un outil d'organisation, et comment savoir faire un plan de travail et apprendre à garder et à mémoriser les connaissances d'autrui par la révision des écritures.

b- La motivation des apprenants

Il est connu que le rôle de la motivation est déterminant, elle est considérée comme une puissance motrice qui pousse à apprendre et à progresser. Se mettre dans une démarche qui aide à l'amélioration du niveau à la pertinence du savoir permet d'assurer à l'apprenant de s'engager individuellement -ou en groupe- et volontairement dans la situation parce qu'il perçoit le sens. Par exemple, pousser les apprenants à faire des projets est une démarche qui les encourage et le rend responsables de leurs apprentissages. Ainsi, iront-ils réinvestir leurs connaissances avec goût et réussite.

c- L'auto évaluation

Développer les capacités métacognitives (savoirs, savoir-faire cognitifs, stratégiques...) de l'apprenant par l'auto-évaluation l'amène à renforcer sa confiance en soi d'une part et à développer son autonomie d'autre part. Ces capacités peuvent donc, avoir un effet salvateur sur la motivation des apprenants dont dépend la réussite scolaire.

C'est dans ce sens que le CECR (2001, p143) déclare que :« *L'auto-évaluation est un facteur de motivation et de prise de conscience. Elle aide les apprenants à connaître leurs points forts et reconnaître leurs points faibles et à mieux gérer ainsi leur apprentissage* ».

La réelle histoire du cycle primaire en Algérie, c'est que le nombre d'apprenants en classe dépasse la trentaine, l'enseignant ici ne peut pas gérer un tel nombre en détectant chaque erreur, mais plutôt de générer tout un tas d'erreurs qui sont fossilisées par la majorité et les résoudre. En outre, il peut aussi les inciter à résoudre leurs propres erreurs en les motivant à devenir autonomes, afin qu'ils puissent s'auto évaluer.

d- L'écriture en cursive et en script à l'école

La cursive est une manière de lier et de former les lettres à la main à l'aide d'un stylo, certaines polices de caractères imitent l'écriture cursive dans les traitements des textes.

La scriptive c'est une écriture manuscrite simplifiée, celle des livres dans laquelle les lettres se rapprochent.

Afin d'aider les apprenants à faire la distinction entre les deux écritures, la cursive et la scriptive, l'enseignant (à un stade de l'année) prend un texte du livre scolaire (en scriptive) le recopiant au tableau demande aux élèves de le réécrire en cursive qui est l'écriture capitale.

3- Le rapport lecture / écriture

Écrire, c'est produire une communication à l'aide d'un texte et c'est aussi écrire un texte dans une langue écrite. Autrement dit, écrire c'est concrétiser un objet conforme aux caractéristiques de l'écrit (langue et texte). Cela constitue un exploit très compliqué. Sur le plan de l'apprentissage, la mise en place et le développement des compétences scripturales de l'apprenant peuvent être facilités par l'articulation lecture/écriture.

Compréhension et production ont tendance à s'enchevêtrer et l'une peut servir de tremplin à l'autre, bien que la compréhension doit précéder la production écrite. Dans cette perspective, on ne s'occupe plus de la même façon des structures linguistiques de surface (grammaire et syntaxe) que des unités discursives qui doivent transmettre un message intégral : les textes à faire produire sont avant tout choisis en fonction de types d'écrits. Se baser sur l'exploitation de modèles types rend plus claires les règles qui permettent au texte d'accomplir sa fonction et garantir le transfert de celles-ci pour la production.

Au plan pédagogique, l'activité de lecture est conçue selon Gaonac'h. D (1991, P. 156) :

«Pour que soient respectées des contraintes spécifiques à cette activité, le type de texte proposé, l'objectif assigné à sa lecture, les stratégies de lecture induites, sont ici autant de données constitutives de ce que nous avons appelé « les contraintes de la tâche ».

La lecture est considérée comme une activité qui mobilise beaucoup de ressources : linguistiques, énonciatives, pragmatiques, etc. Elle devrait dépendre d'une typologie textuelle et de stratégies à effectuer pour qu'elle puisse satisfaire les désirs du lecteur. Gruca Isabelle (juillet 1995, P.183) insiste sur l'importance du rapport lecture-écriture dans le cadre de l'étude des textes littéraires, en précisant que :

« l'articulation lecture-écriture, grâce à un jeu de va et vient entre le texte source et le texte à produire, permet d'abord de développer des qualités d'analyse du texte, puisqu'il s'agit, dans un premier temps, de percevoir, d'observer et de comprendre les mécanismes mis en œuvre sans chercher à étudier l'extrait dans le détail, ni à l'écraser par des consignes métalinguistiques et méta narratives »

Partant de cette citation, nous pouvons dire que la lecture permet à l'apprenant de développer et d'améliorer des qualités appréciables d'analyse, d'observation et de compréhension de textes sources afin de réussir une production d'un texte lisible et compréhensible. En outre, articulé à la lecture, l'acte d'écrire permet à l'apprenant d'instaurer un recul par rapport à son propre texte. Cela lui facilitera d'effectuer un traitement plus élaboré du texte écrit et par conséquent l'intégration des caractéristiques thématiques et rhétoriques du type de texte à produire à ces connaissances.

Cette étroite liaison unissant le texte écrit à celui à écrire par l'intermédiaire de la lecture, aide le scripteur à mieux organiser et structurer son texte. Au fur et à mesure de ce va-et-vient, l'appropriation et la maîtrise d'une bonne compétence linguistique et textuelle pourrait apparaître. Dans cette optique, Gruca (1995, P.184) affirme que la lecture :

« Favorise l'acquisition d'une bonne compétence linguistique et textuelle puisqu'il s'agit de mettre en pratique les principes étudiés et de respecter la logique du sens. Ces activités lectoriales et scripturales construisent des interactions intéressantes et, si lire peut aider à écrire, écrire peut aussi aider à lire »

Ce lien logique entre lecture et écriture trace les contours d'une prise en compte obligatoire des activités lectorales pour entreprendre la production de l'écrit dans de bonnes conditions. C'est ce qui permet à Moirond (1979, P.157) d'émettre cette hypothèse :

« Qu'on ne peut écrire dans une langue dont on a jamais vu d'écrits, il semble logique d'aborder l'écrit par la lecture de textes, tous les textes de préférence authentiques (le recueil des matériaux s'avère là plus aisé que pour l'oral) »

II- L'oral

1 : Définition de l'oral

Selon le dictionnaire électronique le Grand Robert, 2^{ème} Edition

L'oral se définit ainsi : *« Qui se fait par la parole, qui est énoncé de vive voix, qui se transmet de bouche en bouche. »*, alors que l'oral dans le dictionnaire le petit Larousse illustré (1995, p. 720) désigne le : *« fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit). Témoinage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée. »*

Jean Pierre Robert dans son dictionnaire pratique de didactique du FLE (2002) donne une étymologie de l'oral comme «*mot qui vient du latin os, oris «bouche», (opposé à écrit) qui se fait,*

Pour Claudine Garcia-Deban (2004, p.51) et Sylvie Plane : «*L'oral est décrit comme le mode originel de communication [...] L'oral est la traduction de nos pensées et idées en paroles.*».

En didactique des langues l'oral désigne Jean-p (2008) :

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de texte sonore, si possible authentique »

Alors que selon Trendel (2008), l'oral est définit :

« Comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects ».

En didactique de français langue étrangère l'oral a toujours fait partie des pratiques d'enseignement, lecture à haute voix, le débat, la correction des exercices, la récitation des comptines, les pièces théâtrales, les jeux de rôles, etc.

a) Les deux compétences de l'oral

Compréhension orale

C'est une activité indispensable dans l'apprentissage d'une langue, d'après **J-P Robert (2002 p.32)** explique que la compréhension en didactique des langues est :

« L'opération mentale en décodage d'un message oral par un auditeur (compréhension orale) ou d'un message écrit par un lecteur (compréhension écrite). Cette opération nécessite la connaissance du code oral ou écrit d'une langue et celle des registres de discours des interlocuteurs ou des textes écrits. »

La compréhension orale est une compétence qui vise à créer progressivement, chez l'apprenant, une stratégie d'écoute et de compréhension de l'énoncé oral, dans l'objectif de le rendre autonome au moment de la prise de parole, et même de réinvestir ce qu'il a appris en classe à l'extérieur.

Ses objectifs sont d'ordre lexical, socioculturel, communicatif, phonétique, discursif, morphosyntaxique.

En effet, à travers la séance de compréhension orale, les apprenants peuvent reconnaître des structures grammaticales, des sons, un lexique en situation d'énonciation et des structures de communication qui amènent l'apprenant à une compréhension globale.

b) Les stratégies de la compréhension orale

L'oral aide les apprenants à : ¹

- Découvrir du lexique en situation.
- Découvrir différents registres de langue en situation.
- Découvrir des faits de civilisation.
- Découvrir des accents différents.
- Reconnaître des sons.
- Repérer des mots-clés.
- Comprendre en détails.
- Reconnaître des structures grammaticales en contexte.
- Prendre des notes

L'expression orale

Il s'agit d'une compétence qui consiste à s'exprimer dans diverses situations en utilisant la parole. Dans son dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde, Jean-Pierre Cuq (2003, p99) définit l'expression orale comme suit :

«L'expression sous sa forme orale et écrite constitue avec la compréhension orale ou écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues, bien que l'importance relative accordée à la mise en place de ces quatre aptitudes (en anglais, skills ; ou habiletés), ainsi que les moyens pour y parvenir aient varié selon les courants méthodologiques. Les activités de la classe de la langue qui développent la compétence d'expression visent tous les types de production langagière et incluent, sans toutefois s'y limiter, le développement de la fonction émotive l'expressive du langage»

Pour **D .Coste** et **R. Galisson** (1976) la définissent comme :

*« Une opération qui consiste à produire un message orale ou écrit en utilisant les signes sonores ou graphique d'une langue ; expression orale et expression écrite correspondent à ce qu'on appelle parfois les **Skills** actifs : parler et écrire».*

S'exprimer dans une langue étrangère est une tâche difficile, mais les apprenants doivent fournir des efforts pour apprendre à maîtriser la langue orale. C'est par le biais de l'expression orale qu'ils vont

¹<http://frabel.canalblog.com/archives/2007/11/19/6943232.html> consulté le 30/08/2021

développer leur écoute, l'expression orale se renforce par la compréhension orale et écrite. En outre, L'expression orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir. Elle consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre.

L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative. Donc les auteurs cités ci-dessus soulignent que la compétence communicative comme le but visé par tout enseignement -apprentissage d'une langue étrangère.

Cette compétence est formée de savoirs et de savoir-faire ce qui signifie acquérir le pouvoir de communiquer. Pour cela il faut maîtriser le système de la langue et les règles de son emploi. Aussi les compétences de compréhension et d'expression orales sont-elles en étroite relation.

L'expression orale est la composante qui pose le plus de problèmes à certains apprenants qui trouvent des difficultés à prendre la parole en classe. Or, la tâche principale du professeur consiste à faire parler les apprenants, c'est-à-dire à favoriser cette prise de parole. Il peut alors utiliser des activités ludiques qui détendent l'atmosphère entre les apprenants. Il peut aussi organiser des conversations à deux ou à trois pour rendre plus facile le dialogue. Donc la prise de parole devient plus aisée que devant l'ensemble de la classe. Il s'agit ici de sortir de l'interaction enseignant/apprenant en suscitant aussi des interactions apprenant/apprenant et en créant les conditions d'une communication qui minimisent (dans la mesure du possible) tout ce qui inhibe la prise de parole devant les autres.

a- L'oral dans le système éducatif : Enseignement-Apprentissage et objectifs

Dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, l'oral est à la fois un moyen d'apprentissage et de transmission des connaissances et un objet d'apprentissage.

A cet égard, Samira Ouyougoute (2001 n°12, pp. 131-141) considère l'oral comme médium de toutes les activités de classe, il ne doit pas être considéré uniquement comme un moyen mais aussi comme objet d'apprentissage. Pour cette raison, l'auteur insiste sur la nécessité d'intégrer l'oral dans la classe comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques.

b- L'oral moyen d'apprentissage

Selon S. Plane : « *les élèves apprennent par la verbalisation et par les interactions* ».

L'oral est un outil d'apprentissage pour l'apprenant car à travers lui l'apprenant s'exprime et transmet sa compréhension et aussi lui permet d'acquérir des compétences discursives et sert aussi à réguler la classe et transmettre des informations.

c- L'oral un moyen d'enseignement

L'oral est un moyen utilisé par l'enseignant pour transmettre des connaissances, des savoirs et des valeurs à ses apprenants pour qu'il puissent mieux faire des échanges verbaux et maîtriser l'oral, comme signale S.Plane « *l'oral (du maître) sert à la transmission d'informations et à la régulation pédagogique.* »

d- L'oral objet d'apprentissage

L'idée principale d'un tel apprentissage est formative, il s'agit de travailler une compétence langagière comme l'exposé ou le débat, dans lequel l'enseignant montre comment l'oral fonctionne.

e- L'oral objet d'enseignement

Il s'agit de faire de l'oral dans diverses situations d'interactions et de verbalisation, un objet d'enseignement permettant aux élèves de développer à la fois des compétences linguistiques et communicatives appropriées. Organiser des tâches langagières pour focaliser l'attention des élèves sur des opérations langagières comme l'argumentation ou l'explication ».

III- Les objectifs de l'enseignement du français au primaire

Le français en Algérie est à : « *enseigner en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle, en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales.* » TOUNSI M (juin 2011, p. 4)

Selon la loi de l'orientation nationale, dans son chapitre I, article 2 n°08-04 du 23 janvier 2008 :

« L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle ».

Elle doit installer un enseignement rentable en focalisant sur l'amélioration des différentes compétences mais surtout la compétence orale.

Les premières années du cycle primaire constituent ainsi une base pour l'apprenant. On doit consolider les apprentissages installés depuis la 1^{ère} année d'enseignement du français à l'oral et à l'écrit. Les compétences à installer relèvent de trois niveaux et objectifs d'apprentissage :

a-Oral/réception (compréhension orale). Oral/production (production orale).

b-Écrit/réception (compréhension écrite). Écrit/production (production écrite).

L'objectif général de l'enseignement primaire est de développer toutes les capacités de l'enfant.

L'oral est d'une importance cruciale dans le système scolaire algérien. Toutefois, le processus de son enseignement/ apprentissage nécessite une grande responsabilité et un engagement de la part de l'enseignant pour pouvoir confronter les obstacles que rencontrent ses apprenants. Toutefois, la pratique des jeux de rôles en classe de FLE peut créer un contexte où les apprenants développent leurs capacités cognitives et s'intégrer dans le groupe en délimitant les contraintes, chose qui leur permet d'améliorer leur expression orale et développer leurs compétences communicatives en langue française.

IV- L'évaluation dans l'enseignement du FLE au primaire

1- Définition :

L'évaluation est la procédure qui permet d'évaluer, c'est -à -dire de porter un jugement de valeur sur le travail fourni, à partir d'objectifs d'apprentissages et en vue de prendre une décision. C'est :

« Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables, et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route en vue de prendre une décision. » (Jean-Marie De Keletz, 2003 ; 59 à 74)

Scallon déclare que :

«L'évaluation implique l'idée de continuité : il s'agit plus de traiter une succession d'action isolées, mais d'envisager un ensemble de procédés complémentaires de collecte d'information ... enfin la méthodologie d'évaluation s'est développée pour répondre à des impératifs bien différenciés du système éducatifs. Notamment celui d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves.» (Scallon, 2004 :02)

Donc l'évaluation donne l'occasion de garantir les objectifs atteints par les apprenants, Elle permet aux apprenants et aux enseignants de repérer les difficultés qu'ils retrouvent à partir

Des activités d'évaluation qui se font au défaut ou à la fin d'apprentissage.

Avec l'apparition de l'approche par compétence l'évaluation s'est développée, elle consiste à évaluer le niveau d'apprentissage des apprenants dans le but de garantir la réussite des apprenants.

I- Les formes d'évaluation

a- L'évaluation diagnostique :

Évaluation intervenant au début, voire au cours d'un apprentissage ou d'une formation, qui permet de repérer et d'identifier les difficultés rencontrées par l'apprenant ou l'étudiant afin d'y apporter des réponses pédagogiques adaptés. L'évaluation diagnostique a pour vocation de prendre part au processus d'apprentissage, de repérer les acquis et les manques dans les pré-requis des apprenants avant le début d'un nouveau cours. Elle permet donc d'introduire des éléments de différenciation et d'individualisation dans l'enseignement en vue de préparer chaque élève pour qu'il tire le meilleur parti possible du cours à venir. Elle contribue aussi à la construction de réponses adaptées dans le cadre des dispositifs institutionnels. Selon Scallon, l'évaluation diagnostique :

« Ne se limite pas au dépistage des apprenants en difficultés. Le diagnostic doit permettre de découvrir les forces et les faiblesses ainsi que le degré de préparation des apprenants avant que ceux – ci n'entreprennent une séquence importante d'apprentissage, un cours ou un programme d'études. »

b- L'évaluation formative

G. NOIZET et JP. CAVERNI (1978) avancent que :

« L'évaluation formative est celle qui intervient au cours d'un apprentissage. Son principe consiste, compte tenu d'un objectif pédagogique préalablement choisi – par exemple, dans une classe de mathématiques, la maîtrise des relations d'ordre – et d'un programme préalablement établi, à vérifier si l'élève progresse et s'approche de l'objectif. Dans le cas d'une évaluation formative l'objectif est donc d'obtenir une double rétroaction, rétroaction sur l'apprenant pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies dans son processus d'apprentissage et les difficultés qu'il rencontre, rétroaction sur le maître pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte. »

Elle est liée beaucoup plus étroitement au processus de formation que les autres formes d'évaluation. Son objectif est de guider l'élève dans son travail. A cet effet, on recueille des informations relatives aux difficultés d'apprentissage de l'apprenant. Ces informations sont interprétées afin de dégager les causes probables des difficultés rencontrées. Sur la base de cette interprétation l'enseignant adapte ses aides pour faciliter l'apprentissage. L'évaluation formative s'inscrit plus largement dans une pédagogie différenciée.

c- L'évaluation sommative :

Selon G. NOIZET et JP. CAVERNI (1978):

« L'évaluation sommative est celle qui intervient au moment des examens, qui permet de dire si tel apprenant est digne de tel grade ou s'il peut accéder à la classe supérieure. Par conséquent, l'évaluation sommative a pour but de fournir un bilan (où l'élève se situe-t-il ?) et de permettre une décision (l'apprenant obtient-il ou non tel diplôme. Accède-t-il ou non à la classe supérieure ?) »

Elle prend place généralement à l'issue d'une période de formation et se propose de vérifier si l'apprenant a acquis ou non l'ensemble des savoirs, (savoirs théoriques, méthodologiques ou pratiques), visés par la formation. Elle prend donc la forme d'un bilan général dans le cas des examens de fin de cycle conduisant à une certification scolaire, sociale et professionnelle.

Dans le cadre de la nouvelle approche l'école est comptée comme le lieu de l'erreur, elle fait partie intégrante du processus d'apprentissage,

1- Qu'est-ce qu'une difficulté d'apprentissage ?

Le terme difficulté d'apprentissage désigne :

«Un certain nombre de dysfonctionnements pouvant affecter l'acquisition, la rétention, la compréhension ou le traitement d'informations verbales ou non verbales. Ces dysfonctionnements résultent d'une ou plusieurs altérations des processus qui influent la perception, la pensée, la mémorisation ou l'apprentissage.» Alexander, M. Wilson (2002).

1-1- Les difficultés rencontrées par les apprenants

A l'écrit

L'écriture est l'une des phases essentielles dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue française, mais elle est aussi une activité complexe c'est pourquoi les apprenants se voient gêné également de l'écriture en raison des nombreuses règles difficiles. Elle n'est pas une simple traduction d'un message orale, elle est également un processus très important pour communiquer. On apprend l'écrit non seulement pour écrire mais aussi pour communiquer avec les autres en classe et en dehors de la classe dans diverses situations.

En effet l'apprentissage de la langue s'inscrit dans une interaction constante entre parler , lire et écrire .l'écriture donne à l'apprenant une étude profonde sur les illustrations , mot connus, ponctuation , typologie, les règles de la langue ,l'enchaînement des idées , développer chez l'apprenant la compétence rédactionnelle pour qu'il arrive à la fin à répondre à une consigne d'écriture , elle pousse l'apprenant à produire des textes (raconter, décrire , informer) de façon personnelle, construire des phrases correctes et des paragraphes cohérents. Ainsi, l'enseignant doit varier les activités de lecture-écriture à partir des différents types de textes, présenter des sujets d'écritures d'une manière efficace et amusante pour les élèves pour les faire participer au processus, leur apprendre à choisir des sujets et ouvrir des idées et des possibilités d'écriture

Pour cela l'apprenant rencontre des difficultés lors de la rédaction donc il doit apprendre les savoir-faire qui sont nécessaire pour réaliser le processus d'écriture. D'ailleurs, les difficultés de l'apprentissage des productions écrites sont pertinentes et de natures différentes, ces difficultés sont d'ordre :

a) Linguistique

Elle concerne les règles de grammaire et d'orthographe que l'apprenant doit connaître et la maîtriser, pour être capable d'écrire une phrase simple et correcte, parce qu'à l'oral l'apprenant peut accompagner son message par des gestes, des pauses, de rythmes... mais à l'écrit il a besoin de traduire son message par le vocabulaire.

b) Cognitif

Elle concerne les troubles d'apprentissage qui sont des problèmes qui nuisent à la capacité de l'apprenant à recevoir l'information, de la traiter et de l'analyser. Cela le conduit à des difficultés de compréhension, d'acquisition, de mémorisation, d'inattention et de déconcentration. en effet,

l'apprenant doit maîtriser les différentes connaissances (grammaticales, lexicales, d'orthographe...) pour atteindre son objectif et pour qu'il puisse résoudre ces difficultés, qu'il les rencontre lors de la pratique scripturale.

c) Socioculturel

Elle concerne les caractéristiques qui sont propres à chaque langue et que l'apprenant ne savait pas c'est-à-dire que l'apprenant ne possède pas la compétence socioculturelles (socio : dans la société , culturelle : la culture de son pays et les autres pays) .

A l'écrit, il est fortement conseillé de savoir distinguer les différentes erreurs possibles et de les classer en choisissant les méthodes, les supports et en donnant les activités nécessaires pour y remédier. De ce point de vue, Christine Tag Liente ,2001 :153,155) propose «des activités de conceptualisations, systématisation et de réemploi». « La classe de la langue».

Ce sont des activités d'entraînement sur les règles grammaticales et d'orthographe et syntaxes...ces activités ont pour but de développer chez l'apprenant les capacités intellectuelles (réflexion), et de motiver leurs intuitions.

d) Conceptualisation

Selon Besse et Porquier l'apprenant dans cette étape es conduit à prendre conscience de son erreur. Il arrive de formuler des hypothèses sur le procédé non maîtrisé et fait une comparaison avec des hypothèses de ses camarades, qui resteront toujours provisoires jusqu'à la confirmation ou l'infirmité par l'enseignant. Selon la conceptualisation grammaticale : «Elle représente le mieux la méthodologie de l'approche communicative. Cette activité exige le développement des capacités intellectuelles et met certaines techniques de réflexion, d'analyse, de synthèse et de déduction à la disposition de l'apprenant lors du processus de l'apprentissage d'une langue étrangère.

e) Systématisation

Cette activité a pour but d'aider l'apprenant à comprendre que les règles grammaticales sont indispensables si elles ne sont pas mises dans leurs places correctes pour transmettre le message correctement. Ainsi, elle appelle l'apprenant à appliquer ce qu'il possède et ce qu'il apprend et acquis de manière systématique (méthodologique).la systématisation lui permet de mieux se situer, de définir ses capacités, de reconnaître ses atouts et de pouvoir les revaloriser dans sa page blanche de la production écrite.

f) Appropriation et fixation

Ces deux activités exigent la pratique d'une manière intensive et de façon répétitive surtout en interaction écrite. Pour ce faire, il doit aider l'apprenant à réaliser le lexique et les structures langagières dans les différentes situations de communication.

A l'oral

La compétence orale est un facteur capital de réussite sociale et professionnelle ; de nombreux auteurs ont mis en évidence l'importance de l'oral en classe de langue tel que Roulet pour qui :

« L'oral joue un rôle d'autant plus important qu'il intervient de manière à la fois plus subreptice et plus constante, et donc moins aisément contrôlable, que l'écrit dans la constitution de l'image de soi et dans le développement de la relation avec autrui »

Dans les programmes de français en Algérie, il ne s'agit pas d'apprendre le système du FLE mais d'apprendre à s'exprimer d'une part à l'orale et d'autre part à l'écrit :

« L'apprentissage du français langue étrangère contribue à développer chez les élèves tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage écouter/ parler et lire/écrire » programme de la 3^{ème} AP juillet 2004, p.20

Le but de cet apprentissage est d'amener l'apprenant à s'exprimer oralement en langue étrangère. Donc l'enseignement d'un savoir linguistique est insuffisant. Il est nécessaire de viser l'apprentissage du savoir-faire langagier pour les apprenants du FLE. Le développement de compétences orales nécessite des prises de parole quotidiennes, c'est-à-dire, il faut pratiquer l'oral en classe et en dehors de celle-ci. Les difficultés rencontrées à l'oral sont :

a- Linguistiques

Elles sont causées par la non maîtrise ou la méconnaissance des normes, phonétique, vocabulaire, syntaxique, grammaticales et de conjugaison.

b- Phonétiques

C'est l'incapacité des apprenants à prononcer certains phonèmes parce qu'ils sont inexistant dans leur langue maternelle (kabyle) tels que : [ɛ̃], [ã], [y]. Ceci se traduit par des difficultés d'articulation chez ces derniers, ce qui les empêche de bien s'exprimer en FLE à l'oral.

c- Vocabulaire (lexicales)

Les difficultés lexicales se manifestent par des hésitations ou l'emploi de mots à la place d'autres à une pauvreté lexicale

d- Syntaxiques

Il s'agit de l'incapacité des apprenants à placer les mots correctement dans leurs places et à construire des phrases simples et cohérentes.

e- Grammaticales

Les règles grammaticales du FLE sont diverses. Les apprenants sont confrontés à de nombreux d'obstacles en français au niveau de la grammaire. Ces obstacles concernent les accords, la construction des phrases, le choix des modes et temps, le genre et le nombre des mots. Ces dernières, les empêchent de formuler des phrases simples et cohérentes à l'oral ainsi qu'à l'écrit.

f- Conjugaison

Le choix du mode et/ou du temps de conjugaison d'un verbe. La distinction entre un verbe et un auxiliaire est l'une des causes qui pousse les apprenants à ne pas s'exprimer à l'oral en FLE.

g- Psychologique

Nous avons déjà cité les difficultés linguistiques, maintenant nous allons voir les facteurs psychologiques :

- **Le manque de confiance en soi** : Dans une seule classe, nous trouvons deux types d'apprenants : ceux qui ont la confiance en soi et ceux qui ne l'ont pas. Ceci se manifeste par l'hésitation, le doute et même parfois par le silence.
- **La timidité** : La timidité chez l'apprenant est une preuve d'insécurité. Lorsqu'il se trouve face à d'autres personnes tel que son enseignant, il n'arrive pas à prendre la parole et à exprimer ses idées ;
 - il préfère donc le silence.
- **Les obstacles familiaux** : L'entourage, la famille, jouent un rôle important dans l'acquisition d'une langue. Aussi, le niveau d'instruction des parents et la situation familiale peut défavoriser le processus d'apprentissage de l'apprenant.

h- Les difficultés liées à l'enseignant

Les enseignants aussi trouvent beaucoup de difficultés en accomplissant leurs tâches.

D'abord, les activités orales proposées dans les manuels scolaires sont à caractère écrit.

Ensuite, l'insuffisance du temps accordé à la séance de l'oral pose problème vu son importance pour analyser les données orales et même pour les recueillir.

Enfin, le manque de matériel pour travailler la séance de l'oral (CD, DVD, et lecteurs) influe sur le déroulement de la séance de l'oral.

Chapitre IV



La remédiation



Après avoir distingué les différentes évaluations, dans le présent chapitre, nous évoquons la notion de remédiation. Nous comptons montrer son utilité dans l'enseignement /apprentissage du FLE, dans le cadre de l'approche par les compétences.

Qu'est-ce que remédier ?

Le dictionnaire Hachette définit le verbe remédié comme : « *Porter remède à. Remédier à des maladies, pour remédier à une défaillance* » (2015 :1376)

«Remédier» fait référence au domaine de la médecine, c'est apporter un remède à une maladie, action de guérir, donner des soins.

« *Le mot remédier, dans le dictionnaire Encarta c'est apporter une amélioration ou une solution à (quelque chose)* »

I- La définition de la remédiation

La remédiation se définit dans le dictionnaire **Hachette** comme« *Programme éducatif visant à l'évaluation et à la remise à niveau d'élèves en difficulté* ». (2015 :p581)

Pour J-P Cuq dans le dictionnaire de Didactique de Français la définit comme :

« *Un ensemble d'activités qui permettent de résoudre les difficultés qu'un apprenant rencontre. Celles-ci sont repérées à partir d'un diagnostic se fondant sur des performances (ce diagnostic est une des fonctions de l'évaluation). La remédiation conçue comme un soutien, se fait en principe en fonction de démarches pédagogiques différentes, et souvent de manière individualisée. Elle porte sur des savoirs et des savoir-faire langagiers ou communicatifs, mais aussi sur les modalités d'apprentissage (apprendre à apprendre)* ». (2003, p2013)

La remédiation dans le contexte scolaire est une action de régulation permanente successive et systématique. Elle se fait afin d'atteindre un objectif principal, c'est combler les lacunes des élèves en difficulté. C'est le processus dans lequel l'enseignant va aider l'apprenant pour lui permettre de comprendre ce qu'il n'a pas compris lors de son apprentissage. Son but est de diminuer l'échec scolaire et lutter contre le décrochage. Elle sert à améliorer et à rehausser la qualité d'apprentissage.

La remédiation est une notion récente qui est incluse dans l'enseignement/apprentissage avec la nouvelle réforme. C'est une activité complémentaire qui peut consolider et perfectionner l'enseignement / apprentissage. Elle permet de garantir un apprentissage pertinent. C'est pourquoi elle est inscrite de façon officielle et hebdomadaire dans un emploi de temps.

Nous entendons par remédiation :

« L'acte pédagogique qui doit permettre à l'enseignant de porter remède à des lacunes détectées dans les connaissances de base des élèves. Elle dépasse le simple soutien ; il s'agit d'une reprise systématique d'apprentissages jugés fondamentaux, qui n'ont pas été réussis et sans lesquels d'autres apprentissages ne peuvent être construits ». **Rey.B et Al** (avril 2014,p 17).

Cela signifie qu'il s'agit d'une stratégie adaptée dans le but de réguler les problèmes rencontrés chez les apprenants.

Pour réfléchir sur l'hétérogénéité des élèves, la remédiation doit suivre des étapes bien déterminées afin de les rendre homogènes. L'enseignant va proposer donc une évaluation pour repérer les erreurs, les décrire et connaître la source de ses erreurs. Enfin, il va mettre en œuvre un dispositif de remédiation

a- À qui s'adresse-t-elle ?

L'enseignant joue un rôle d'animateur dans sa classe. C'est lui qui a la priorité de détecter les problèmes chez les apprenants. Alors, il va programmer des activités qui peuvent résoudre les problèmes rencontrés. *« La remédiation scolaire s'adresse à des élèves ayant des difficultés liées à l'apprentissage des langues modernes ».*

De ce fait, la remédiation concerne les apprenants en difficulté ; qu'elle soit **psychologique** (par exemple : des élèves turbulents, repliés sur eux mêmes...), **communicative** (par exemple : les élèves qui ont des difficultés à transmettre et recevoir des messages) ou **linguistique** (les problèmes qui concernent les points de langue, grammaire, vocabulaire, conjugaison orthographe). Pour ceux qui ont un gros manquement, ça ne sert à rien. Il faut s'asseoir à côté d'eux.

II- Les types de remédiation

Il existe deux moments pour apporter des remédiations nécessaires aux lacunes constatées :

- a- Les remédiations occasionnelles** : Elle se fait pour toute les niveaux spontanément lors des différentes activités de langue avec l'ensemble de la classe elle peut être immédiate ou différées :
- b- immédiate ou intégrée** : Est une remédiation intégrée ou déroulement des apprenants donc elle peut se faire en trois moments : avant, pendant et après la séance d'enseignement /apprentissage à pour but répondre à des besoins ponctuels, le travail se

fera en monitorat, en binôme ou en groupe, a un certain moment du cours ou l'enseignant va rassembler le groupe d'apprenants (2 à 5) ayant des difficultés et associer un apprenant en difficulté a un autre qui a mieux compris .

L'objectif de cette opération et d'intervenir immédiatement et directement sur les besoins qui se constatent lors le déroulement d'un cours.

Exemple :

- Relecture d'un passage ou du texte (lecture magistrale ou silencieuse)
- Reprise d'une activité
- Recours à d'autre procédés ou à d'autre d'explication pour la bonne compréhension de texte (exemple : l'utilisation des gestes ; mimiques ; dessins ; objets...)
- faire un rappel sur des notions déjà acquis (prés-requis)(exemple : la conjugaison de certains verbes au temps simple).

c- Différées : Il s'agit de la reprise intégrale d'une activité d'une activité de langue (vocabulaire, orthographe, conjugaison, grammaire) mal assimilée dans la vacation suivante sa durée est de 45 minutes.

d- Remédiation systématique : C'est une séance ou vacation de 45 minutes fixée sur l'emploi hebdomadaire des élèves, s'adressant à un groupe restreint d'apprenants (8 à 12) cette opération à un lien thématique et l'linguistique avec la séquence du projet en cours (de 2 à 3 séances de remédiation par séquence).

III- Comment remédier ?

Avant de remédier, on doit d'abord recenser les élèves ou les problèmes de chaque apprenant ; puis former des groupes pour une aide individuelle et remédier. On termine cette tâche avec évaluation on donnant des exercices de prolongement.

IV- Le déroulement de la séance

Le programme scolaire de la 5^{ème} année primaire de français langue étrangère contient à la fin de chaque séquence une évaluation dans laquelle l'enseignant tente de détecter les lacunes et les difficultés des apprenants. L'enseignant doit prendre en considération les erreurs commises par les apprenants et doit les noter dans un cahier. Ensuite, il propose une remédiation pour gérer le dysfonctionnement rencontré.

L'enseignant doit organiser son cours pour qu'il puisse atteindre ses objectifs. Le déroulement de l'activité de la remédiation passe par cinq moments: la mise en œuvre de la

remédiation, situation de départ et d'exploitation, entraînement et manipulation, prolongement et enfin évaluation.

Moments	Activités d'apprentissage
Mise en œuvre de la remédiation	Favoriser les pré-requis des apprenants : Rappel : Révision (orale et écrite) des notions déjà vues et qui ont relation avec l'objectif visé.
Situation de départ et d'exploitation	-Présenter le support : - Lecture magistrale + lecture individuelle + compréhension - découverte et palliation des difficultés : se poser les questions
Entraînement et manipulation	Soumettre les apprenants à un entraînement/manipulation : -Réemployer la difficulté déjà palliée dans d'autres exemples, après avoir présenté la notion au tableau pour permettre aux élèves d'y référer :.....
Prolongement	Donner aux apprenants d'autres exemples pour assurer la fixation de la notion
Évaluation	Phase de retour sur les difficultés abordées Inviter les apprenants à réaliser un exercice proposé par le professeur

Tableau 1 : Le déroulement de l'activité de remédiation extrait du guide de l'enseignant

V-Les caractéristiques de la séance de remédiation :

Se caractérise par les critères suivants :

- Elle se fait en parallèle avec la séquence du projet en cours.
- Elle ne concerne pas un grand nombre d'apprenants mais plutôt elle s'adresse à un groupe restreint de 8 à 12 apprenants.
- Elle est une séance de 45minutes fixée sur l'emploi du temps hebdomadaire de l'apprenant.
- Elle ne s'adresse pas directement aux élèves faibles (moins forts).
- C'est une activité captivante qui intéresse tous les partenaires de la classe.
- C'est une activité qui sert à éclaircir les ambiguïtés et rattraper ce qui est mal compris.

VI- La différence entre la remédiation /rattrapage /soutien

Remédiation	Rattrapage	Soutien
<ul style="list-style-type: none"> •Aplanir la ou les difficultés rencontrées passagères •Un nombre d'apprenants assez réduit •Réguler en permanence le travail de l'apprenant. <ul style="list-style-type: none"> •Lacunes, difficultés, rectifier, séance, activité, besoin, rétablir, travailler, pédagogie différenciée, problème, apprentissage, insuffisance, réalisation. •On fait refaire une activité en modifiant les supports et exercices ou bien on reprend l'activité mais avec une autre stratégie de la classe. •Remède dans le domaine de la pédagogie. Connotation médicale. S'adresse aux apprenants en difficulté. <ul style="list-style-type: none"> •Séance thérapeutique qui peut cibler plusieurs domaine pour palier les insuffisances. •Elle fait partie du volume horaire, elle est portée dans l'emploi du temps. •Dans ce cas, on travaille soit en sous-groupe, soit avec l'ensemble de la classe. •Moment d'intégration des compétences •Moment de renforcement et de consolidation pour tous les apprenants en utilisant la pédagogie différenciée. <ul style="list-style-type: none"> •C'est la première étape après l'évaluation : c'est la première solution. 	<ul style="list-style-type: none"> •Viser les difficultés ou lacunes qu'on peut qualifié de durables : retard d'apprentissage accumulé sur une période plus ou moins longue. •Installer un processus qui permet de mettre les apprenants concernés au même niveau de progression que les autres. <ul style="list-style-type: none"> •Rattraper des cours (absence). •Retard, compensé, lacunes, remise à niveau, déficit, combler, rattraper, consolidation, séance. •Rattraper une notion non assimilée. •Traiter et combler le retard qui pourrait porter préjudice aux apprenants: sont concernés tous les élèves de la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> •Le soutien a pour objectif de renforcer et de consolider les acquisitions des apprenants. Cette séance vise la performance, c'est-à-dire l'amélioration du niveau des apprenants, même quand ils sont bons <ul style="list-style-type: none"> •Soutenir, redresser, consolider, améliorer, renforcer, rectifier, remédier, travail, séance, dispositif. •Soutenir des apprenants en difficulté. <ul style="list-style-type: none"> •Préparer à une éventuelle évaluation sommative après la formative. •Ajouter un plus à un pré requis, renforcement des acquis. •Se fait en dehors des heures de cours. <ul style="list-style-type: none"> •Moment de révision des acquis nouvellement installés chez certains élèves •Séances de soutien en plus de volume horaire. <ul style="list-style-type: none"> •Renforcement des acquisitions des apprenants : des cours particuliers, soit en classe (à l'école) ou en dehors de l'école (à la maison). •C'est un dispositif qui consiste en une aide apportée à des élèves en difficulté. •C'est le renforcement de la remédiation : 2^{ème} solution. •Renforcement des acquis visé

Tableau 2 : Ce tableau est tiré du guide de remédiation pédagogique : ABASSI. B, et al. Guide de remédiation pédagogique du fle au cycle primaire, Craponne, Edition CEPEC, 2013, p14

VII- Le rôle de l'enseignant dans les séances de remédiation

Le rôle de l'enseignant n'est pas essentiellement de refaire le cours. Mais, il s'agit de représenter ce qui est ambigu différemment. Il doit faire recours à des apprenants qui peuvent assurer un réapprentissage effectif. Il propose de diverses tâches qui peuvent lui permettre de surmonter ses difficultés. Ainsi, il doit préparer et varier les supports et les outils selon les besoins de ses derniers. L'enseignant doit maîtriser l'hétérogénéité des élèves. Donc, c'est à lui de mettre ses apprenants, soit individuellement soit collectivement, soit sous forme de groupe. C'est-à-dire, c'est celui qui gère les besoins de ses apprenants. En somme, son rôle primordial est d'être un élément motivant dans sa classe.



Cadre pratique





***Analyse et interprétation des
questionnaires***



L'enquête par questionnaire

Le présent chapitre est consacré à l'aspect pratique de notre recherche, il englobe trois parties : les questionnaires distribués aux enseignants et la présentation du manuel scolaire ainsi le guide de l'enseignant.

Nous avons suffit choisis l'enquête par questionnaires à cause de la pandémie de COVID 19 qui nous a empêchés de réaliser une expérimentation au sein des établissements scolaires (réduction du volume horaire et es nouvelles régulations) notre objectifs dans cette recherche est :

- Connaître la réalité des compétences l'oral et l'écrit en classe de 5^{ème} AP
- Développer les compétences discursives (la production orale et écrite) chez les apprenants du 5^{ème} AP.

Pour ce faire, nous sommes déplacées vers des écoles primaires pour distribuer nos questionnaires en mois d'avril sur de différents établissements scolaire situés dans la wilaya de TIZI OZUOU :

Commune d'Ath Zmenzer : MAKHLOUF Said ,MEZDAD Ahmed , BOUDJMAIL Mouhend Said , BELAIDI Mohammed Arezki

Commune de TIZI OUZOU (ville): TAKOUCHT Ali, DOUKKAR Said , SADOUNE Mohammed , BOUNAR Belkacem , OUATIKI Saliha , HAMMOUTEN Ali , BAIDI Amar , LAIMECHE Ali .

Commune de BOUHINOUN : KHIAR Ahmed, LILI Hocine

On a essayé de prendre chaque enseignant seul pour lui expliquer la procédure de notre enquête cependant, un responsable de l'un des établissements sans-cités a catégoriquement refusé que ledit des établissements puisse être cité et encore moins les enseignants.

Nous possédons par une enquête par questionnaires pour recueillir les données à analyser.

Nous allons définir quelques concepts qui relèvent du langage méthodologique et qui sont d'une grande importance pour l'élaboration de ce travail.

I- Définition du questionnaire

Pour notre part nous avons opté pour le questionnaire, qui se définit en tant que :« *Procédé analytique d'investigation utilisé dans les sciences sociales, psychologique, pédagogiques...etc. pour recueillir un maximum d'informations à partir de réponses à un*

ensemble de questions préalablement sélectionnées et validées » R.GALISSON, D.COSTE (1976, p456).

Une enquête par questionnaire est une recherche méthodique d'informations reposant sur des questions et des témoignages et, qui une fois analysés, permettront le plus souvent, de mieux connaître une situation pour mettre en place ou évaluer une action.

II- Les différents types de questions

Il existe deux grandes catégories de questions :

- a- **Les questions fermées** : les personnes interrogées doivent choisir une ou plusieurs réponses entre les réponses formulées à l'avance par le rédacteur du questionnaire.
- b- **Les questions ouvertes** : l'interviewé répond comme il le désire, ce qu'il dit est, en général, intégralement enregistré par l'enquêteur.

Questionnaire à l'intention des enseignants du FLE cycle 5^{ème} AP

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres Et des Langues

Département De Français

Questionnaire destiné aux professeurs français (des classes de 5^{ème} AP)

Nous vous soumettons le questionnaire ci-après, nécessaire à l'aboutissement de notre Mémoire de fin d'étude. Notre travail vise :

A interroger les compétences développées en classe de la 5^{ème} AP et de faire le point sur les difficultés rencontrées par les professeurs pour ce faire.

N.B : Votre contribution sera totalement anonyme.

1-Sexe:

- Femme
- Homme

2-Expérience professionnelle :

❖ **Pour l'oral :**

1. Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

- Des documents sonores

Des textes oralisés

Autres

Citez-les :

.....
.....

2. Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des Séances de compréhension et/ou production l'oral ?

Oui

Non

3. Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

Oui

Non

Justifiez

.....
.....

4. Comment réagissent les apprenants lors des séances de compréhension/ production de l'oral ?

Favorablement ?

Indifféremment ?

Nullement ?

5. Est-ce que vous répondez aux objectifs proposés dans les programmes en compétence de l'oral ?

Oui

non

Justifiez :.....

.....

6. Avantagez –vous plus la compréhension ou la production à oral ?

Merci de répondre en justifiant :

.....
.....

7. Quelles difficultés rencontrez- vous en classe lors de ces séances de PO/ CO?

.....
.....

.....
8. Que proposez-vous pour que la compétence de l'oral soit bien acquise au primaire ?
.....
.....
.....

❖ **Pour l'écrit :**

1. Pensez-vous que le temps consacré au développement de la compétence de l'écrit est

Suffisant ?

Oui

Non

2. Le manuel scolaire répond-il aux besoins des enseignants ?

Oui

Non

Justifiez :.....
.....

3. Quels autres supports pédagogiques utilisez-vous pour développer les compétences de l'écrit ?

Merci de répondre en justifiant :
.....
.....

4. Travaillez-vous à développer plus les compétences à l'écrit ou à l'oral ?

A l'oral

A l'écrit

Les deux

Merci d'expliquer pourquoi :
.....
.....

5. Est-ce que vous arrivez à atteindre les objectifs assignés en compétence de l'écrit ?

Oui

non

Justifiez :.....
.....

6. Développez –vous plus la compréhension de l’écrit ou la production de l’écrit ?

Pourquoi :
.....
.....

7. Les enfants manifestent plus d’intérêt à l’oral ou à l’écrit ?

Merci d’expliquer :
.....
.....

8. Quelles difficultés rencontrent vos apprenants lors de ces séances d’apprentissage ?

.....
.....
.....

9. Que proposez-vous pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Concernant les compétences :
.....
.....

Concernant le programme :
.....
.....

Merci de votre contribution.

2-Présentation des données

2-1.Profils des sujets

Les enseignants ayant répondu aux questionnaires varient selon le sexe et l'expérience. En effet certains sont très jeunes, présentaient 3 à 5 ans dans le domaine. Les autres par contre, ont bénéficié de plus de dix années à leurs postes.

2-2 .L'analyse des réponses des enseignants et interprétation des données recueillies

A L'oral

Question : Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

Supports	Nombre de réponses
Des documents sonores	15
Des textes oralisés	16
Autres (des images)	3

Commentaire

Les résultats montrent que la plupart des enseignants trouvent que les textes oralisés sont plus privilégiés. Et d'autres utilisent des documents sonores. Nous pouvons interpréter cela par le choix auquel recourent ces sujets dans leurs activités. Rajoutons-nous la disponibilité des moyens. Par ailleurs d'autres enseignants ont inclus «autres» moyens mais sans trop donner de détails.

Remarque

Il ya des enseignants qui ont proposé par plusieurs réponses

Question : Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des séances de compréhension /production oral ?

Réponses	Le nombre de réponses
Oui	5
Non	15

Commentaire

15 enseignants trouvent que le manuel ne répond pas aux attentes des enseignants ni à celles des apprenants. ils présentent pour cela une multitude de justifications

- soit que les textes sont longs, et par conséquent, le temps ne suffit pas
- soit que les testes sont difficiles d'interpréter en raison de la terminologie qui y est incluse

Question : Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

Les réponses	Le nombre de réponses
Oui	6
Non	14

Commentaire :

Cecidit, nous pouvons raccorder ces réponses a celles données dans le tableau précédent. En fait, si le temps imparti au développement de cette compétence est insuffisant ,les choix des supports restent à désirer .

Question : Comment réagissent les apprenants lors des séances de compréhension /production oral ?

Les réponses	Le nombre de réponses
Favorablement	18
Indifféremment	2
Nullement	0

Commentaire :

Le tableau montre bien l'intérêt que portent les apprenants à la séance de l'oral. Cella peut expliquer par cette liberté d'expression. Une sorte de détente. Ils sortent du cadre des compréhensions écrites.

Question : Est-ce que vous répondez aux objectifs proposés dans le programme en compétence de l'oral ?

Les réponses	Le nombre de réponses
Oui	12
Non	7

Oui / non	1
-----------	---

Commentaire :

Le but de chaque enseignant c'est de voir ses apprenants s'exprimer en français .On constate que 12 enseignants atteignent leurs objectifs malgré l'insuffisance du temps consacré à cette compétence (20mnt pour la compréhension de l'oral et 20mnt pour la production de l'oral des horaires hebdomadaire). Les 7 enseignants répondent défavorablement à la question à cause du manque de matériel

Question : Quelles difficultés rencontrez-vous en classe lors de ces séances PO/CO ?

Les difficultés	Le nombre de réponses
Manque de matériels pédagogique	4
Le manque du temps	10
Difficultés de langage (prononciation, l'intonation...)	5
manque de lexique pour s'exprimer	2
Facteurs personnels psychologiques	1
Surcharge des classes	2
Retours à langue maternelle	2
Difficultés de la lecture	1

Commentaire :

On constate que la majorité des enseignants évoque le manque de temps, les difficultés langagières et le manque du matériel. Cependant, une bonne partie (8 enseignants balancent entre une difficulté d'ordre linguistique (lacune en lecture, manque de mots et le recours à la langue maternelle) voyons-nous dans ce cas-là une critique ou une remise en question des acquis censés être assimilés par les apprenants pour arriver à la 5^{ème} année. D'autres facteurs ont été signalés en rapport avec surcharges des classes et psychologiques voire personnels, sans qu'il y ait de détails proposés autour de ce point.

Question : Que proposer-vous pour que la compétence de l'oral soit bien développée au primaire ?

Les solutions à proposer aux difficultés	Le nombre des réponses
Doter les établissements du matériels nécessaire (ordinateur, data-show....)	5
Consacrer plus de temps à l'expression Orale	4
Simplifier les textes proposés	3
Varié les supports	6
Réduire l'effectif	3
Organiser des travaux de groupes	4

Commentaire :

Parmi les changements que les enseignants souhaiteraient avoir au niveau du programme :

- Ils veulent que soient proposés des textes plus simples, mieux assimilables par les élèves.
- Equiper les établissements de plus de matériels pédagogiques.
- Augmenter le volume horaire de la compréhension de l'oral.
- Les enseignants souhaitent apporter un changement urgent et immédiat en matière des programmes et des manuels proposés. D'ailleurs ils ne les voient pas adéquat aux niveaux des élèves qui demeurent très souvent incapables de former une phrase correcte en français.
- Ils proposent aussi de consacrer plus de temps à l'oral, en vue d'une amélioration progressive du niveau des apprenants.

A l'écrit

Question :

- a) Pensez-vous que le temps consacré au développement de la compétence de l'écrit est suffisant ?

Les réponses	Le nombre des réponses
Oui	5

Non	15
-----	----

b) Le manuel scolaire répond-t-il aux besoins des enseignants ?

Les réponses	Le nombre des réponses
Oui	3
Non	14
Oui/non	3

Commentaire

Les tableaux ci-dessus montrent bien que la majorité des enseignants jugent insuffisant le temps réparti aux activités d'écriture. De même pour le manuel qui, selon eux ne répond pas à leurs attentes et donc même aux besoins des apprenants.

Question : Quels supports pédagogiques utilisez-vous pour développer les compétences de l'écrit ?

Les supports	Le nombre des réponses
Manuel scolaire	3
Ancien manuel scolaire	2
Des comptines	3
Textes à trous	2
Supports audiovisuel	4
Jeux de mots	2
Les activités ludiques	3

Commentaire :

L'analyse des données du tableau fait ressortir une multiplicité de documents utilisés pour développer la compétence de l'écrit

La preuve que les enseignants ont le choix des supports de travail

Question : travaillez-vous à développer plus les compétences à l'écrit ou à l'oral ?

La compréhension	Le nombre des réponses
A l'oral	0
L'écrit	2

Les deux	20
----------	----

Commentaire

De part ce tableau, il est à noter que la majorité des enseignants trouvent que les compétences de l'écrit et de l'oral sont toutes les deux développées chose logique étant donnée que les deux bénéficient d'un volume horaire fixe.

Question : Est-ce que vous arrivez à atteindre les objectifs assignés en compétence de l'écrit ?

Les réponses	Le nombre des réponses
Oui	11
Non	8
Oui/non	1

Commentaire :

Seule la moitié des enseignants atteignent les objectifs assignés en compétence de l'écrit.

Les enseignants répondent négativement puisque, plus haut (Q1) ce qui est logique vu qu'ils affirment n'avoir pas assez de temps pour développer la compétence. (Q1)

Question : Que proposez-vous pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Des séances de remédiation sont la solution aux lacunes rencontrées lors des séances de l'oral et l'écrit. Ceci dit, nous pouvons les inclure aux horaires dictés par la tutelle. La preuve que les séances programmées ne peuvent répondre aux objectifs assignés

Par ailleurs la plupart des établissements ne sont pas dotés de matériels adéquats nécessaires au développement des compétences.

Conclusion

Le constat fait autour des réponses proposées par les enseignants, montre, pour leur majorité, des difficultés de tous ordres en vue de développer les différentes compétences.

Les enseignants varient les méthodes et les stratégies afin de pallier les manquements auparavant soulignés. Le niveau l'exige d'un côté en proposant des activités ludiques ou encore en utilisant les boîtes à outils. Par ailleurs, les travaux de groupes contribuent au

développement des compétences linguistiques et transversales pour atteindre les objectifs assignés par la tutelle ; et ce par imitation (programme de français pour le primaire)

En somme, l'erreur, d'après les résultats obtenus de notre recherche, et inévitable .mais elle fait partie intégrante du processus même d'apprentissage

L'enjeu est en réalité de démarrer de l'erreur pour dépasser grâce aux séances de remédiation prévues pour cela. Il s'agit aussi de consolider les acquis durant ces séances pour les apprenants ne présentant point ou peu de lacunes.

II- Présentation du manuel scolaire

Le manuel scolaire est un matériel pédagogique essentiel dans l'enseignement/apprentissage. Destiné à l'apprenant, il l'accompagne tout au long de son parcours scolaire. D'un abord aisé, il lui facilite l'accès au savoir et à la compréhension des notions étudiées.

Il est le guide fondamental de l'enseignant en suivant la progression qui englobe les projets, les séquences et les leçons qu'il doit dispenser. Il estime utiliser pour la préparation des cours par les enseignants ; et pour la consolidation des acquis par les apprenants

D'après **jean pierre Cuq** (2003 : p161) :

« Le terme manuel renvoie à l'ouvrage didactique (Livre) qui sert couramment de support à l'enseignement. Dans l'enseignement des langues vivantes, le manuel peut être ou non accompagné d'un support audio (cassette ou CD audio), audiovisuel (cassette vidéo) ou informatique (cédérom) à usage individuel ou collectif(...)»

III - Le contenu du manuel scolaire

Le manuel scolaire intitulé « **Mon livre de français** » couvre le nouveau programme de la 5^{ème} AP 2019/2020. Au cours de l'année, l'apprenant aura à réaliser quatre projets qui donneront du sens à ses apprentissages. Ces projets suivent une même présentation et adoptent un même ordre contenant des illustrations qui font objet d'aide à la compréhension du contenu d'apprentissage et égayent les pages du manuel.

Les projets sont présentés dans le même ordre et adoptent une même présentation ; suivies d'illustrations qui aident l'apprenant à la compréhension. Ils sont relatifs à l'école et à la vie quotidienne, leur fonction est de développer les compétences orales et écrites de l'apprenant ainsi que ses facultés intellectuelles..

Selon le guide de l'enseignant (2018 :3) :

« Les ressources proposées couvrent le nouveau programme de 5èmeAP. Elles proposent quatre projets d'écriture qui donneront du sens aux apprentissages et qui permettront de développer et d'exercer de compétences dans les domaines de l'oral et de l'écrit ».

V- Identification des projets et séquences du manuel scolaire :

Tableau 1 :

Projet	Séquence 1	Séquence 2
Projet 1 : Au zoo !	Pauvre petite gazelle !	C'est un vrai fennec ?
Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !	Nous allons au musée.	J'aime voyager en famille
Projet 3 : Qu'est-ce qu'une catastrophe naturelle ?	Quand je serai grand	Que devons-nous faire ?
Projet 4 : Protégeons la nature !	Pourquoi notre terre est-elle en danger ?	Ne gaspillons pas l'eau !

Chaque projet est constitué d'une situation de départ inhérente à tout le projet et une compétence à atteindre vers la fin ou l'apprenant est amené à intégrer les connaissances acquises. Il se décline en situations élémentaires ayant un rapport avec les séquences d'apprentissages qui seront vers la fin résolus.

Chaque séquence d'un projet varie en situations, compréhension et expression orale et écrite. Elles sont la base de toutes les activités suivantes : de compréhension, de lecture, d'analyse, découverte, de production orale et écrite.

Chaque séquence est organisée en rubriques :

- **Oral :** Les activités de cette rubrique permettront à l'apprenant de se positionner en tant qu'auditeur, écouter et construire du sens à partir de supports « audio » et « audiovisuel »
- **Lecture :** Les activités proposées permettront à l'apprenant de construire progressivement le sens d'un texte et surtout d'enrichir son vocabulaire et elle permet de faire plaisir.
- **Vocabulaire, Grammaire, Conjugaison et Orthographe/Phonétique :** Ces activités de fonctionnement de la langue donneront à l'apprenant l'occasion de découvrir la langue à travers des règles simples et surtout de les manipuler dans diverses situations

Cadre pratique : l'analyse et l'interprétation des questionnaires

- **Dictée/comptine** : Cette activité favorise l'apprentissage d'une relecture efficace et permettra à l'apprenant de découvrir l'aspect ludique de la langue.
- **Production écrite** : Cette activité d'écriture d'un texte permettra à l'apprenant de s'entraîner à la rédaction et d'aller vers la maîtrise de la production écrite. Il mettra en œuvre les actes de parole et les notions de la langue qu'il a appris.
- **Projet/ tâches** : Cette rubrique est proposée à la fin de chaque projet. Elle permettra à l'apprenant de résoudre la situation de départ. A la fin du manuel, une liste de nouveaux mots signalés dans les textes lus se dresse, elle est organisée par ordre alphabétique appelé : « Petit dictionnaire Utile ».

Après avoir présenter le manuel scolaire et présenter sa structure qui regroupe les projets, les séquences et leurs rubriques.

Nous synthétisons ici les séquences et les séances dans le tableau ci-dessous :

VI- Les leçons proposées dans chaque séquence :

Les actes de paroles dans chaque séquence sont comme suite :

<u>Projet 1 : Au zoo</u>	
<u>Séquence 1</u> : Pauvre petite gazelle.	<u>Séquence 2</u> : C'est vrai fennec ?
<u>Acte de parole</u> : Décrire un animal.	<u>Acte de parole</u> : Présenter l'état d'un animal.

<u>Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !</u>	
<u>Séquence 1</u> : Nous allons au musée.	<u>Séquence 2</u> : J'aime voyager en famille.
<u>Acte de parole</u> : Annoncer un évènement.	<u>Acte de parole</u> : Raconter un évènement.

<u>Projet 3 : Qu'est ce qu'une catastrophe naturel</u>	
<u>Séquence 1</u> : Quand je serai grand.	<u>Séquence 2</u> : Que devenons-nous faire.
<u>Acte de parole</u> : Donner des informations sur un fait.	<u>Acte de parole</u> : Expliquer un évènement.

<u>projet 4 : Protégeons la nature</u>	
<u>Séquence 1</u> : Pourquoi notre terre est-elle en danger.	<u>Séquence 2</u> : Ne gaspillons pas l'eau.
	<u>Acte de parole</u> : Donner des conseils.

Acte de parole : Dire quoi faire.	
--	--

VII- On propose des modèles de fiches pédagogiques pour chaque compétence :

Oral compréhension

Cours : 5ème A.P

Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !

Séquence 2 : J'aime voyager en famille.

Activité : Oral compréhension.

Durée : 20 mn.

Acte de parole : Raconter un évènement.

Compétence visée : Construire le sens d'un message oral en réception.

Composante de la compétence :

- Identifier la situation de communication

Compétences transversales :

- Donner son point de vue, émettre un jugement argumenté.
- Manifester sa créativité dans un projet personnel.

Valeurs mises en œuvre : l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...

Objectif à atteindre :

Repérer le thème général, les interlocuteurs et dégager l'essentiel d'un message oral

Matériel didactique :

- Illustration
- support audio ou audio-visuel
- Manuel page 46

Déroulement de la séance :

-Éveil d'intérêt :

-Demander aux élèves de citer les lieux qu'ils ont visités avec leurs familles pendant les vacances. Des villes (Oran, Constantine, Alger, Bechar,)

I-Moment de découverte :

- Demander aux apprenants d'observer l'illustration et de répondre aux questions suivantes :
- Que voyez-vous dans l'image du tableau ? des enfants – des animaux domestiques

- Où sont les enfants ? Dans le train

- Accepter toutes les réponses

II. Moment d'observation méthodique :

-La 1^{ère} écoute :

-Écoute globale du dialogue suivie par deux questions de contrôle :

-Qui sont les personnages (les interlocuteurs) ? Yacine – Yousef - Maman

-Où vont-ils? Ils vont à Alger

-La 2^{ème} écoute :

-Consignes à donner aux élèves avant l'écoute détaillée du dialogue :

-Par quel moyen de transport voyage-t-ils ? Ils voyagent par train.

- Quel endroit à Alger Yacine veut-il visiter? Il veut visiter la Casbah d'Alger.

-La 3^{ème} écoute :

- Quel endroit Yousef adore-t-il ? Il adore le port de Sidi Fredj

- Les enfants aiment-ils voyager par train ? Pourquoi ? Oui, ils aiment voyager par train pour voir les

animaux dans les champs

- Que voit Yacine par la fenêtre du train ? Il voit des cigognes blanches

- Que vont –t-ils faire pendant le voyage ? Ils vont faire de jolis dessins

III-Moment d'application :

-Demander aux élèves de répondre sur les ardoises par : vrai / faux

- Les enfants voyagent par avion. → faux

- Yacine veut visiter la Casbah d'Alger → vrai

- Yousef adore le port de Sidi Fredj → vrai

- La Casbah d'Alger n'est pas un lieu remarquable.→ faux

IV- Moment d'évaluation :

- Inviter quelques apprenants à présenter le musée

- L'enseignant guide les apprenants et corrige la prononciation.

Oral production

Cours : 5^{ème} A.P

Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !

Séquence 2 : J'aime voyager en famille.

Activité : Oral production

Durée : 15 mn

Acte de parole : Raconter un évènement

Compétence visée : Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange

Composante de la compétence : Produire un énoncé intelligible pour communiquer.

Compétences transversales :

- Donner son point de vue, émettre un jugement argumenté.
- Manifester sa créativité dans un projet personnel.

Valeurs mises en œuvre : l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...

Objectif à atteindre : Restituer un énoncé oral en respectant le schéma intonatif

Matériel didactique :

- ♣ Illustrations
- ♣ Manuel scolaire page : 46

Déroulement de la séance :

-Contrôle du pré-requis :

-Faire un rappel de la compréhension orale :

-Où vont les enfants avec leur maman ?

→ Ils vont à Alger

-Par quel moyen de transport voyagent-ils ?

→ Ils voyagent par train.

I. Moment de découverte:

-Ecrire la consigne au tableau et l'expliquer

-Faire lire par quelques apprenants

Après avoir écouté le dialogue, vous allez présenter la saynète devant vos camarades à tour de rôle.

Yacine : Aujourd'hui, nous allons à Alger.

Yousef : Nous prenons le train. C'est génial !

Maman : Aimez-vous voyager par train, les enfants ?

Yacine : Oui, on adore voir les animaux dans les champs.

II. Moment d'observation méthodique :

- Faire lire et expliquer les paramètres de la situation de communication.
- Analyser collectivement la tâche de production.

III-Moment de reformulation personnelle :

Vous allez préparer la production orale en vous appuyant sur la grille suivante :

1	Je respecte le thème de la situation de communication
2	Je mémorise le tour de parole
3	Je construis des compléments de temps
4	J'utilise le présent de l'indicatif
5	J'emploie la 1ère et la 2ème personne du pluriel
6	Je prononce correctement et j'adopte la bonne articulation

IV- Moment d'évaluation :

- Chaque groupe passe au tableau et présente la saynète devant les camarades en respectant l'intonation et la bonne prononciation.
- L'enseignant oriente et guide le groupe des apprenants.

Compréhension de l'écrit

Cours : 5ème A.P

Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !

Séquence 2 : J'aime voyager en famille.

Activité : Compréhension de l'écrit

Durée : 25 mn.

Thème : Une épicerie à la Casbah

Acte de parole : Raconter un évènement

Compétence visée : Lire et comprendre un texte de lecture et développer un comportement de lecteur autonome.

Composante de la compétence : Construire du sens à l'aide d'indices textuels

Compétences transversales :

- Donner son point de vue, émettre un jugement argumenté.
- Manifester sa créativité dans un projet personnel.

Valeurs mises en œuvre : l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...

Objectif d'apprentissage : Identifier les actes de parole dans des textes de lecture

Matériel didactique :

- ♣ L'illustration de l'épicerie
- ♣ Cahier d'activités **page : 48**

Déroulement de la séance :

-Contrôle du pré-requis :

- Quel est le titre du texte de lecture précédent ? Mon carnet de voyage.
- Demander aux apprenants de dire quelques endroits qu'ils aiment visiter : Djurdjura – Le Tassili - la Casbah d'Alger -

I-Moment de découverte :

- Mise en contact avec le texte écrit : Une épicerie à la Casbah
- Faire observer les éléments périphériques du texte.
- Quel est le titre du texte ? Une épicerie à la Casbah
- Qui a écrit le texte ? Mostefa Lacheraf
- Accepter toutes les réponses

II-Moment d'observation méthodique :

1-Lecture silencieuse :

Inviter les apprenants à lire le texte une lecture silencieuse précédée d'une question de

contrôle :

-De quoi s'agit-il ?

→ Il s'agit de l'épicerie de la Casbah

2-Lecture magistrale :

Lire le texte avec une articulation soignée et une bonne prononciation

-Compréhension détaillée du texte :

- Comment s'appelait l'épicier de la Casbah?

Il s'appelait Manou.

- Qu'est-ce qu'on trouvait chez Manou ?

Chez Manou, on trouvait des montagnes de café en grains, des pains de sucre, de piment rouge, de sel, de raisins secs, des tomates séchées.

III-Moment de reformulation personnelle :

3-Lecture individuelle :

- Les élèves lisent le texte en respectant les liaisons, l'enchaînement et l'intonation.

- Demander aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'il y avait dans les bocaux ? Il y avait des olives et des pois chiches

- Qu'est-ce qu'il y avait à l'entrée du magasin ? un espace réservé aux pains ronds (khobz)

IV- Moment d'évaluation :

Écris vrai ou faux.

- L'épicerie est à dix mètres de la maison.

- C'est une épicerie à la Casbah d'Alger.

- Chez Manou, on trouvait des montagnes de thé.

- Le pain de Manou était bon.

Préparation à l'écrit

Cours : 5ème A.P

Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !

Séquence 2 : J'aime voyager en famille.

Activité : Préparation à l'écrit

Durée : 20 mn

Acte de parole : Raconter un évènement

Compétence visée :

Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

Composante de la compétence :

Produire des énoncés pour les insérer dans un cadre textuel

Compétences transversales :

- Donner son point de vue, émettre un jugement argumenté.
- Manifester sa créativité dans un projet personnel.

Valeurs mises en œuvre :

l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...

Objectif d'apprentissage :

Comprendre les consignes et répondre par écrit aux exercices

Matériel didactique :

- Illustrations
- Manuel scolaire **page : 44**
- Ardoises

Déroulement de la séance :

Contrôle du pré-requis :

Demander aux apprenants de répondre à la question suivante :

Quels sont les endroits que vous avez visités ?

→ Oran – Constantine – Béchar -

I- Moment de découverte :

-Présentation de la consigne : Complète le carnet de voyage de Narimane, puis lis le texte

Belle oasis

Les dunes

Mes camarades

A taghit

Des dattes fraîches

les vacances d'hivers

L'oasis

Pendant ..., je suis allée chez mon amie Tanina..... .
J'ai fait du ski sur sable. J'ai mangé des dattes et des plats délicieux. De retour à la maison, j'ai dessiné Et les palmiers pour les montrer à de classe.

II- Moment d'observation méthodique :

-Analyse de la tâche :

- Quand Narimane est-elle allée chez son amie Tanina ?
 - Pendant les vacances d'hiver
- A quel endroit exactement ?
 - A Taghit
- Comment est cet endroit ?
 - C'est une belle oasis
- Qu'est-ce qu'elle a mangé ?
 - Elle a mangé des dattes fraîches
- Qu'a-t-elle dessiné ? Pourquoi ?
 - Elle a dessiné les dunes. Pour les montrer à ses camarades

III-Moment d'application :

- Les élèves complètent le texte du carnet de voyage de Narimane en exploitant la boîte à mots.
- L'enseignant observe et oriente les apprenant pour mieux écrire.
- Chaque élève lit le texte devant ses camarades.

Production écrite

Cours : 5ème A.P

Projet 2 : C'est un lieu exceptionnel !

Séquence 2 : J'aime voyager en famille.

Activité : Production écrite (1er jet)

Durée : 30 mn

Acte de parole : Raconter un événement

Compétence visée : Produire un texte d'une trentaine de mots environ en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

Composante de la compétence : Produire un texte en fonction d'une situation de communication

Compétences transversales :

- Donner son point de vue, émettre un jugement argumenté.
- Manifester sa créativité dans un projet personnel.

Valeurs mises en œuvre :

l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...

Objectif d'apprentissage :

- Respecter une consigne d'écriture et organiser des informations.

Matériel didactique :

- ♣ Illustrations
- ♣ boîte à outils (mots)
- ♣ Manuel scolaire **page55**

Déroulement de la séance :

-Contrôle du pré-requis :

-Quels sont les endroits que tu aimes visiter ?

→ Oran – Tlemcen – Constantine – Alger -.....

- Pourquoi ?

→ Parce qu'il ya des lieux exceptionnels

I-Moment de découverte :

-Mise en contact avec la consigne écrite :

« Raconte, en 5 à 6 phrases, ce que tu as fait en fin de semaine. As-tu pris des photos ? Colle-les à côté de ton texte »

-Donne un titre à ton texte

- Conjuge les verbes au passé composé.
- Emploie la 1ère personne du singulier ou du pluriel (je / nous).
- Mets les majuscules et la ponctuation si nécessaire
- Aide-toi de la boîte à outils

II-Moment d'observation méthodique :

- Lecture magistrale de la consigne et la boîte à outils effectuée par l'enseignant
- Lecture individuelle de la consigne par quelques élèves
- Qu'est-ce que tu as fait en fin de semaine ?
 - En fin de semaine, je suis allé chez mon oncle/ma tante à
- As-tu pris des photos ?
 - Oui, j'ai pris de belles photos.

-La boîte à outils :

Sétif – Tlemcen	Aller - visiter	De belles photos	Mon oncle - ma tante
La fontaine d'Ain el Fouara	Voir	En fin de semaine	Lalla Setti
Magnifique-remarquable	Prendre	Pendant le weekend	Train-voiture-bus

III- Moment de reformulation :

- Les élèves rédigent leurs productions sur leurs cahiers d'essai.
- L'enseignant oriente les apprenants et les rappelle des consignes.

IV- Moment d'évaluation :

- Les élèves présentent leurs productions de la première tentative à tour de rôle.
- L'enseignant félicite l'apprenant qui a fait la meilleure présentation et encourage les autres.

Mon voyage à Tlemcen

En fin de semaine, je suis allé chez mon oncle à Tlemcen par bus. C'est une ville remarquable. J'ai visité des lieux magnifiques. J'ai vu Lalla Setti. J'ai pris de belles photos.

En fin de semaine, je suis allé chez mon oncle à Tlemcen par bus. J'ai visité des lieux magnifiques. J'ai vu Lalla Setti. J'ai pris de belles photos



Conclusion



Conclusion

La 5^{ème} année primaire est la dernière année d'étude au primaire. Sur le plan théorique et selon la vision du Ministère de l'Éducation Nationale, durant cette année, l'écolier doit avoir acquis des connaissances bien déterminées en mesure avec ses capacités dans l'apprentissage du FLE lui permettant d'aborder le cycle moyen sans aucune difficulté.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous nous sommes intéressées aux difficultés rencontrées par les apprenants lors de l'enseignement/apprentissage des quatre compétences (EE.EO.PE.PO) durant la 5^{ème} AP. Nous infirmons l'hypothèse selon laquelle l'apprenant peut par lui-même remédier à ses erreurs. En effet, il n'a pas les compétences requises pour ce faire. Par contre nous affirmons si cette autocorrection existe c'est grâce à l'enseignant qui, après détection de l'erreur, propose l'exercice adéquat à la situation d'apprentissage

Il est évident que des difficultés soient rencontrées lors de tout apprentissage néanmoins, les difficultés diffèrent selon la compétence à développer. En approchant la question, nous avons pu conclure à une mise en évidence de l'écrit que de l'oral. Notre objectif était d'arriver à expliquer cet écart, cependant, nous ne l'avons pas reçu concrètement.

Arrivons-nous ainsi à expliquer qu'à l'écrit, les erreurs sont facilement repérables contrairement à l'oral. En effet, en production écrite, l'apprenant doit mobiliser ses acquis en vocabulaire, en grammaire et en conjugaison. L'erreur est alors plus visible.

Nous constatons également une complémentarité des compétences développées : si l'écrit est bien avantagé c'est en fait pour développer l'oral après l'avoir préparé.

La nouvelle approche par compétences, instaurée dans l'enseignement des langues en Algérie, considère l'erreur, non pas comme indicateur de faiblesse, mais plutôt comme une construction du savoir appris. Elle est un point progressif pour les apprenants, à améliorer leurs compétences scripturales et un passage obligé dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle aussi est un point de départ de correction, qui dépend des stratégies de remédiation des enseignants.

Dans notre travail, nous avons cherché les moyens qu'adoptent les enseignants pour parvenir à surpasser les lacunes de toutes natures identifiées.

Conclusion

Afin de mener à bien notre recherche, surtout en temps de la pandémie nous avons fait le choix de procéder par une enquête par questionnaires .malgré les refus qui nous ont heurtés et les réticences auxquelles nous avons fait face, nous avons réussi à avoir des résultats qui nous ont permis d'avoir une vue global de la manière avec laquelle ces enseignants développent ces compétences et surtout de comprendre le processus de remédiation.

L'intérêt serait d'élargir cette enquête vers d'autre régions, ici dans la wilaya et même ailleurs. Car la nature des difficultés soulignées changerait en fonction des communautés linguistiques à travers tout le territoire national.

Enfin, L'objet de langue est délicat à développer si les moyens mais à la disposition des enseignants sont rudimentaires. Aux problèmes sociaux liés au manque d'infrastructures et par conséquent au manque du matériel, s'ajoute l'élément psychologique relatif au côté affectif et représentatif des sujets apprenants. Une enquête qualitative serait plus importante pour approcher ces difficultés et du côté des enseignants de celui des apprenants.



Bibliographie





Bibliographie

Ouvrages

- AIT DAHMAN, K. Enseignement/apprentissage des langues en Algérie entre représentations identitaires et enjeux de la mondialisation, édition Synergies,
- Alexandre, M.Wilson ,ph,D. et Furrie,A.
- Carrette, V. et Rey, B. (2010). L’approche par compétences. In Savoir enseigné dans le secondaire. Didactique générale Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- CLAUDINE, Garcia-ebanc et Sylvie,PLANE , «comment enseigner l’oral à l’école primaire », Hatier France
- Conseil de l’Europe.(2001),Un Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer, Division des politiques linguistiques
- Théorie d’apprentissage et acquisition d’une langue étrangère , Paris , Didier, Coll, «langue et apprentissage des langues»,
- GRUCA. Isabelle, pour une pédagogie de l’écriture créative, in didactique au quotidien , numéro spécial de français dans le monde , recherche et application Hachette/EDICEF
- Hachette
- Lasnier, F. (2014). Les compétences de l’apprentissage à l’évaluation. Montréal, Québec : Guérin.
- MOIRAND. Sophie, situation d’écrits, compréhension en français langue étrangère, Paris .CLE International, Coll. «didactique des langues étrangère»
- OUYOUGOUTE, Samira.(2011)« Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l’oral à l’école primaire en Algérie »
- P. Gourgeais Conseiller culturel ambassade de France
- REY.B, et al, pratiques de la pédagogie différenciée à l’école primaire
- Roulet, E. 1991. « La pédagogie de l’oral en question(s)», in parole étouffée, parole libérée, fondements et limites d’une pédagogie de l’oral. Delachaux et Niestlé.
- SAITLL.
- TOUNSLIM, et al, Programme de français de la 3^{ème} AP, Alger ONSP
- TRENDEL, E.(2008), Projet interculturel à l’école primaire de Mayotte et apprentissage de l’augmentation orale , Thèse de doctorat-universitaire de la Réunion

Documents pédagogiques :

- Le guide d’utilisation du manuel de français de 5 année primaire (2019 /2020) et (2020/2021)
- Le manuel scolaire de 5 années primaires
- Les nouveaux programmes d’avril 2003 et la nouvelle loi d’orientation annoncée
- Loi d’orientation sur l’Education Nationale, n08-04 du janvier 2008. Document en papier

- Programme de français de la 5^{ème} AP+, juin 2021

Dictionnaire :

- Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976
- Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International
- Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Collection l'essentiel Français
- LAROUSSE
- Le dictionnaire Universel 6^{ème} édition
- Dictionnaire Electronique, « Le Grand Robert de la langue française » 2^{ème} édition

Mémoires

- S- E, le rôle de la lecture dans l'accès au sens de l'écrit cas 3as, Université Mohamed Khider- Biskra

Sitographies

- Holisme. (2021, avril 25). Wikipédia, l'encyclopédie libre.
- <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Holisme&oldid=182280433>
- <http://frabel.canalblog.com/archives/2007/11/19/6943232.html> consulté le 30/08/2021
- <http://frabel.canalblog.com/archives/2007/11/19/6943232.html> consulté le 30/08/2022
- <http://français.enseignement.over-blog.com/article-comment-organiser-des-activites-de-remediation78619290.html>



Annexes



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres Et des Langues

Département De Français

Questionnaire destiné aux instituteurs français (des classes de 5^{ème} AP)

Nous vous soumettons le questionnaire ci-après, nécessaire à l'aboutissement de notre
Mémoire de fin d'étude.

Notre travail **vise à interroger les compétences développées en classe de la 5^{ème} AP et de
faire le point sur les difficultés rencontrées par les instituteurs pour ce faire.**

N.B : Votre contribution sera totalement anonyme.

*professeurs
de français*

1-Sexe:

- Femme
 Homme

2-Expérience professionnelle : *12 ans*

❖ Pour l'oral :

1. Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

- Des documents sonores
 Des textes oralisés
 Autres

**2. Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des
séances de compréhension et/ou production l'oral ?**

- Oui
 Non

3. Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

- Oui
 Non

Justifiez

4. Comment réagissent les apprenants lors des séances de compréhension/ production de l'oral ?

- Favorablement ?
 Indifféremment ?
 Nullement ?

5. Est-ce que vous répondez aux objectifs proposés dans les programmes en compétence de l'oral ?

- Oui
 non

Justifiez :

6. Avantagez -vous plus la compréhension ou la production à oral ?

Merci de répondre en justifiant : *On ne peut travailler l'un sans l'autre ce sont deux activités qui s'interfèrent.*

7. Quelles difficultés rencontrez-vous en classe lors de ces séances de PO/ CO?

difficultés de langage : grammaticales, étant la langue n'est pas maternelle et qu'elle soit étrangère cela joue un rôle (pas pour tous les enfants)

8. Que proposez-vous pour que la compétence de l'oral soit bien acquise au primaire ?

faire plus de séance - l'audice-visuel (cela favorise l'apprentissage).

❖ **Pour l'écrit :**

1. Pensez-vous que le temps consacré au développement de la compétence de l'écrit est suffisant ?

- Oui
 Non

2. Le manuel scolaire répond-il aux attentes des enseignants/apprenants à développer l'écrit ?

- Oui
 Non

(la pratique)
Justifiez : le terrain et la théorie ne convergent pas dans le même sens. (y a beaucoup de choses qu'il faut supprimer pour apprendre de meilleures choses.

3. Quels autres supports pédagogiques utilisez-vous pour développer les compétences de l'écrit ?

Merci de répondre en justifiant :

les jeux ludiques

4. Travaillez-vous à développer plus les compétences à l'écrit ou à l'oral ?

- A l'oral
 A l'écrit
 Les deux

Merci d'expliquer pourquoi :

Lorsque l'enfant s'exprime bien, il rédigera bien (connaître les règles grammaticales)

5. Est-ce que vous arrivez à atteindre les objectifs assignés en compétence de l'écrit ?

- Oui
 non

Justifiez : L'enfant rédigera à la fin de chaque séquence un petit paragraphe où il mettra en œuvre les acquis précédents pour les intégrer dans sa production écrite.

6. Développez-vous plus la compréhension de l'écrit ou la production de l'écrit ?

Pourquoi : On ne peut pas bien faire la (PE) sans avoir merveilleusement accompli la tâche ou l'activité de (CE)

7. Les enfants manifestent plus d'intérêt à l'oral ou à l'écrit ?

Merci d'expliquer : Les enfants, ils font les matières, lorsqu'il y a de la motivation, il y a de beaux résultats

L'enfant faut le stimuler - L'enfant n'aime pas la routine - Il faut créer des conditionnements.

8. Quelles difficultés rencontrent vos apprenants lors de ces séances d'apprentissage ?

On a pas des classes homogènes, c'est sûr qu'il aurait des difficultés, Mais avec la répétition on réussit à en balayer certaines.

9. Que proposez-vous pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Concernant les compétences :

des séances de remédiation.

Concernant le programme :

~~MAJ~~ Peut être meilleur, avec un peu de volonté.

Merci de votre contribution.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres Et des Langues

Département De Français

Questionnaire destiné aux instituteurs français (des classes de 5^{ème} AP)

Nous vous soumettons le questionnaire ci-après, nécessaire à l'aboutissement de notre
Mémoire de fin d'étude.

Notre travail **vise à interroger les compétences développées en classe de la 5^{ème} AP et de
faire le point sur les difficultés rencontrées par les instituteurs pour ce faire.**

N.B : Votre contribution sera totalement anonyme.

1-Sexe:

- Femme
 Homme

2-Expérience professionnelle : *plus de 10 ans*

❖ Pour l'oral :

1. Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

- Des documents sonores
 Des textes oralisés
 Autres

**2. Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des
séances de compréhension et/ou production l'oral ?**

- Oui
 Non

3. Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

- Oui
 Non

Justifiez par manque de temps l'apprenant n'aura pas l'occasion de s'exprimer librement et longuement.

4. Comment réagissent les apprenants lors des séances de compréhension/ production de l'oral ?

- Favorablement ?
 Indifféremment ?
 Nullement ?

5. Est-ce que vous répondez aux objectifs proposés dans les programmes en compétence de l'oral ?

- Oui
 non

Justifiez : temps insuffisant et manque de moyens pédagogiques font obstacles pour la réalisation de différentes activités en classe.

6. Avantagez-vous plus la compréhension ou la production à oral ?

Merci de répondre en justifiant : les deux sont importantes et efficaces car chaque activité travaille l'autre.

7. Quelles difficultés rencontrez-vous en classe lors de ces séances de PO/ CO ?

On peut rencontrer des difficultés chez l'apprenant d'ordre psychologique, socio-économique,

8. Que proposez-vous pour que la compétence de l'oral soit bien acquise au primaire ?

- laisser libre cours à l'enfant de s'exprimer afin de le libérer de ses craintes et de contrôler ses émotions.

❖ Pour l'écrit :

1. Pensez-vous que le temps consacré au développement de la compétence de l'écrit est suffisant ?

- Oui
 Non

2. Le manuel scolaire répond-il aux attentes des enseignants/apprenants à développer l'écrit?

- Oui
 Non

Justifiez : Les textes choisis ne répondent pas aux attentes des enseignants et apprenants car ils sont loin d'être proche de leur vécu.

3. Quels autres supports pédagogiques utilisez-vous pour développer les compétences de l'écrit ?

Merci de répondre en justifiant : le manuel scolaire parfois le support audio visuel.

4. Travaillez-vous à développer plus les compétences à l'écrit ou à l'oral ?

- A l'oral
 A l'écrit
 Les deux

Merci d'expliquer pourquoi : les deux sont complémentaires et nécessaire dans la mesure où ils se complètent.

5. Est-ce que vous arrivez à atteindre les objectifs assignés en compétence de l'écrit ?

- Oui
 non

Justifiez : parfois, par manque de temps et beaucoup d'autres facteurs rentrent en jeu.

6. Développez-vous plus la compréhension de l'écrit ou la production de l'écrit ?

Pourquoi : Les deux sont importantes sauf que pour la production de l'écrit c'est là où l'apprenant s'exprime librement il réinvestit tous les acquis durant toute une séquence (les activités - les points de langue...)

7. Les enfants manifestent plus d'intérêt à l'oral ou à l'écrit ?

Merci d'expliquer : Ils manifestent particulièrement plus

d'intérêt à l'oral car cette activité est facile à réaliser, l'apprenant n'a pas à fournir d'efforts ou réfléchir, écrire, ...

8. Quelles difficultés rencontrent vos apprenants lors de ces séances d'apprentissage ?

manque de concentration chez l'apprenant en classe, ajoutant à cela le niveau intellectuel propre à chaque enfant.
manque de séance de remédiation

9. Que proposez-vous pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Concernant les compétences :

Accorder plus de temps aux activités concernées.
Prévoir des séances de remédiation aux élèves en difficultés pour améliorer leur niveau d'apprentissage.
Consacrer des séances de lecture et de dictée pour un meilleur rendement.

Concernant le programme :

Alléger le programme.
Accorder davantage de temps à la lecture et l'écriture.
Le programme est à revoir, les thèmes doivent être adaptés aux intérêts et aux attentes des apprenants.

Merci de votre contribution.

Ecole primaire Lilli Hocine

T. S

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres Et des Langues

Département De Français

Questionnaire destiné aux instituteurs français (des classes de 5^{ème} AP)

Nous vous soumettons le questionnaire ci-après, nécessaire à l'aboutissement de notre
Mémoire de fin d'étude.

Notre travail **vise à interroger les compétences développées en classe de la 5^{ème} AP et de
faire le point sur les difficultés rencontrées par les instituteurs pour ce faire.**

N.B : Votre contribution sera totalement anonyme.

1-Sexe:

- Femme
 Homme

2-Expérience professionnelle : 6ans

❖ **Pour l'oral :**

1. Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

- Des documents sonores
 Des textes oralisés
 Autres

**2. Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des
séances de compréhension et/ou production l'oral ?**

- Oui
 Non

3. Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

École primaire Lilli Hocine

T.S

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres Et des Langues

Département De Français

Questionnaire destiné aux instituteurs français (des classes de 5^{ème} AP)

Nous vous soumettons le questionnaire ci-après, nécessaire à l'aboutissement de notre
Mémoire de fin d'étude.

Notre travail **vise à interroger les compétences développées en classe de la 5^{ème} AP et de
faire le point sur les difficultés rencontrées par les instituteurs pour ce faire.**

N.B : Votre contribution sera totalement anonyme.

1-Sexe:

- Femme
 Homme

2-Expérience professionnelle : 6ans

❖ **Pour l'oral :**

1. Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

- Des documents sonores
 Des textes oralisés
 Autres

**2. Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des
séances de compréhension et/ou production l'oral ?**

- Oui
 Non

3. Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

- Oui
 Non

Justifiez

C'est une activité qui nécessite du temps afin de varier le type de questions (ouvertes / fermées ...)

4. Comment réagissent les apprenants lors des séances de compréhension/ production de l'oral ?

- Favorablement ?
 Indifféremment ?
 Nullement ?

5. Est-ce que vous répondez aux objectifs proposés dans les programmes en compétence de l'oral ?

- Oui
 non

Justifiez :

On se base toujours sur les objectifs ciblés même si le temps n'est pas suffisant et on insiste à les atteindre

6. Avantagez-vous plus la compréhension ou la production à oral ?

Merci de répondre en justifiant : La compréhension de l'oral car c'est durant cette séance que l'élève comprend de quoi parlera le projet en question

7. Quelles difficultés rencontrez-vous en classe lors de ces séances de PO/ CO ?

On rencontre beaucoup plus de difficultés en l'oral production car les élèves n'ont pas assez de connaissances précédentes ni un vocabulaire riche

8. Que proposez-vous pour que la compétence de l'oral soit bien acquise au primaire ?

Prouver l'élève à parler beaucoup plus en français, lire des histoires et regarder des dessins animés parlant en français.

❖ **Pour l'écrit :**

1. Pensez-vous que le temps consacré au développement de la compétence de l'écrit est suffisant ?

- Oui
 Non

car on consacre 3 activités à l'écrit : préparation à l'écrit, bjet 2 ème jet.

2. Le manuel scolaire répond-il aux attentes des enseignants/apprenants à développer l'écrit ?

- Oui
 Non

Justifiez : y'a assez d'activités de préparation à l'écrit qui cible directement l'objectif attendu.

3. Quels autres supports pédagogiques utilisez-vous pour développer les compétences de l'écrit ?

Merci de répondre en justifiant : Le cahier d'activités est assez riche tout en impliquant d'autres moyens comme les illustrations.

4. Travaillez-vous à développer plus les compétences à l'écrit ou à l'oral ?

- A l'oral
 A l'écrit
 Les deux

Merci d'expliquer pourquoi : A l'oral l'apprenant va enrichir son vocabulaire.

A l'écrit c'est une sorte d'évaluation finale qui travaille tout les points de langues.

5. Est-ce que vous arrivez à atteindre les objectifs assignés en compétence de l'écrit ?

- Oui
 non

Justifiez : Tant qu'on passe par plusieurs activités d'entraînement à l'écrit, la production écrite est très simple à réaliser par les apprenants.

6. Développez-vous plus la compréhension de l'écrit ou la production de l'écrit ?

Pourquoi : Ces deux activités sont complémentaires l'une travaille l'autre, si l'élève assimile bien le texte de la compréhension de l'écrit qui est en quelque sorte un modèle de production cette dernière sera réalisée aisément.

7. Les enfants manifestent plus d'intérêt à l'oral ou à l'écrit ?

Merci d'expliquer : Dans mon cas ils manifestent plus d'intérêt à l'écrit car lorsqu'on a réalisé une p.é on achève toujours avec un dessin d'illustration qui les motive.

8. Quelles difficultés rencontrent vos apprenants lors de ces séances d'apprentissage ?

Beaucoup plus par rapport au lexicale à employer ainsi qu'à l'orthographe lorsqu'il s'agit de la P.E

9. Que proposez-vous pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Concernant les compétences :

Travailler parfaitement les points de langue afin de faciliter le travail des 2 activités oral et écrit

Concernant le programme :

- Minimiser le nombre de points de langue à travailler dans chaque séquence.

- Inclure des textes plus adéquats au niveau des apprenants.

Merci de votre contribution.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres Et des Langues

Département De Français

Questionnaire destiné aux instituteurs français (des classes de 5^{ème} AP)

Nous vous soumettons le questionnaire ci-après, nécessaire à l'aboutissement de notre
Mémoire de fin d'étude.

Nótre travail **vise à interroger les compétences développées en classe de la 5^{ème} AP et de
faire le point sur les difficultés rencontrées par les instituteurs pour ce faire.**

N.B : Votre contribution sera totalement anonyme.

1-Sexe:

- Femme
 Homme

2-Expérience professionnelle : *+ 8 ans*

❖ Pour l'oral :

1. Quels supports utilisez-vous en compréhension de l'oral ?

- Des documents sonores
 Des textes oralisés
 Autres

**2. Est-ce que le manuel répond aux attentes des enseignants dans la réalisation des
séances de compréhension et/ou production l'oral ?**

- Oui
 Non

3. Pensez-vous que le temps consacré à l'oral est suffisant ?

Oui

Non

Justifiez Le temps consacré pour cette discipline est insuffisant pour atteindre l'objectif tracé.

4. Comment réagissent les apprenants lors des séances de compréhension/ production de l'oral ?

Favorablement ?

Indifféremment ?

Nullement ?

5. Est-ce que vous répondez aux objectifs proposés dans les programmes en compétence de l'oral ?

Oui

non

Justifiez : L'oral n'est pas assez travaillé

6. Avantagez-vous plus la compréhension ou la production à oral ?

Merci de répondre en justifiant : Les deux sont nécessaires afin de répondre aux exigences de la matière.

7. Quelles difficultés rencontrez-vous en classe lors de ces séances de PO/ CO ?

+ Temps proposé insuffisant
- Les thèmes proposés ne travaillent pas assez cette compétence (car de la réalité)

8. Que proposez-vous pour que la compétence de l'oral soit bien acquise au primaire ?

Elaborer des thèmes plus adéquats
Attribuer plus de temps pour ces deux compétences

❖ Pour l'écrit :

1. Pensez-vous que le temps consacré au développement de la compétence de l'écrit est suffisant ?

- Oui
 Non

2. Le manuel scolaire répond-il aux attentes des enseignants/apprenants à développer l'écrit?

- Oui
 Non

Justifiez : Certains thèmes sont inadéquats

3. Quels autres supports pédagogiques utilisez-vous pour développer les compétences de l'écrit ?

Merci de répondre en justifiant : Affiches - illustrations - Cahiers d'écriture

4. Travaillez-vous à développer plus les compétences à l'écrit ou à l'oral ?

- A l'oral
 A l'écrit
 Les deux

Merci d'expliquer pourquoi : Les deux sont nécessaires pour travailler les autres compétences et les points linguistiques.

5. Est-ce que vous arrivez à atteindre les objectifs assignés en compétence de l'écrit ?

- Oui
 non

Justifiez : partiellement. On ne peut pas dire que tout est acquis.

6. Développez-vous plus la compréhension de l'écrit ou la production de l'écrit ?

Pourquoi : Les deux, chacune a un rôle important dans l'apprentissage de la langue.

7. Les enfants manifestent plus d'intérêt à l'oral ou à l'écrit ?

Merci d'expliquer : Certains manifestent plus l'oral et certains préfèrent l'écrit.

Leurs préférences et leurs
intérêts.

8. Quelles difficultés rencontrent vos apprenants lors de ces séances d'apprentissage ?

Elles sont généralement
liées au manque de temps.

9. Que proposez-vous pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Concernant les compétences :

- Elaborer de nouveaux thèmes en relation
avec le vécu de l'enfant.

Elaborer des thèmes qui cohabitent avec

Concernant le programme :

les thèmes et

Plus de temps pour la langue
française.

Merci de votre contribution.